BnF Gallica

Nouveau Mercure galant

(1714)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Nouveau Mercure galant (1714). 1714/09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

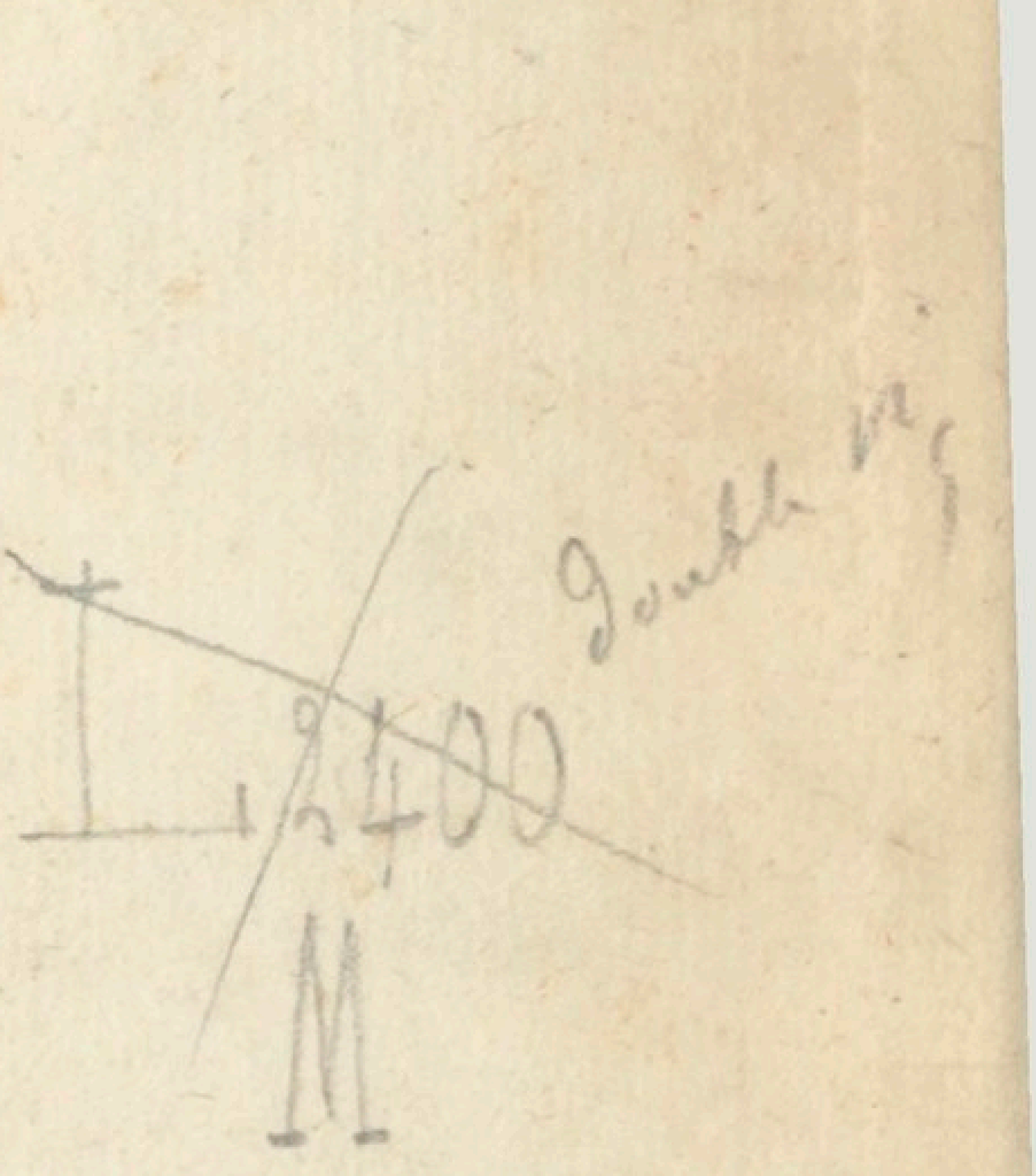
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Uu

(mq. la Planch. Pag. 248.)

(542)



Uu 5183

NOUVEAU
MERCURE
GALANT.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE



A PARIS,

M. DCCXIV.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

Par le Sieur L. F.

Mois
de Septembre
1714.

Le prix eſt 30. ſols relié en veau, & 25. ſols, broché.

A PARIS,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis, ſur le Quay des Auguſtins.

Au Palais, PIERRE HUET, ſur le ſecond Perron de la Sainte Chapelle, au Soleil Levant.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi.

MERCURE NOUVEAU.

L

Es intentions ne prévalent point à l'égard des lecteurs qui veulent de nous l'execution des choſes dont ils tirent les raiſons qui leur ſervent à nous loüer quelquefois, & le plus ſouvent

à nous blâmer ; cependant j'ai contracté avec eux un engagement qui doit dissiper ma frayeur. Leur indulgence m'a mis jusqu'à present en possession de m'exposer hardiment tous les mois à leurs yeux. Si les visites frequentes que je leur rends ne sont pas reglément ornées de l'éclat d'une belle suite, c'est que je les croy trop justes pour ne pas me dispenser genereusement des frais du ceremonial. Ainsi je vais me servir, à propos ou non,

de la liberté qu'ils me donnent, pour leur faire part du dernier projet que j'ai formé sur un article dont je n'ai point encore parlé.

Lorsque j'aurai quelque extrait de Litterature, de Philosophie, de Morale, ou de Physique à donner, je m'attacherai toûjours à debiter les opinions que je croirai les plus sûres, & je m'éloignerai autant que je le pourrai de celles qui me paroîtront trop rigoureuses, ou trop relâchées; cependant comme il n'est

rien de moins infaillible que mon jugement, je ne hazarderai jamais de rien mettre sur le tapis qui ne soit accompagné au moins d'un abregé des réponses & des objections qu'on aura faites aux questions que je proposerai Ces précautions sont assurément belles: mais avec tout cela je ne suis point sûr de plaire à tous mes lecteurs. Je suis, graces à Dieu, trop sage pour m'en desesperer, & je ne suis pas assez novice pour ignorer qu'heureusement

perſonne n'a encore trouvé le ſecret de contenter tout le monde. C'eſt un chef-d'œuvre qui paſſe le pouvoir des hommes, & ſelon le ſentiment des Poëtes, celui même des Dieux.

* *Que le ciel ſoit ſerain, ou*
que Jupiter tonne,
Qu'il envoye aux mortels la
pluye ou le beau temps,
Ils murmurent toûjours de tout
ce qu'il leur donne,
Et jamais ils ne ſont contens.

Pour moy, traité avec

* *Theognis Poëte Grec.*

indulgence, ou approuvé des honnêtes gens pour qui j'écris, & de qui je veux m'efforcer de meriter les ſuffrages, j'irai toûjours mon train ; & pour commencer à les entretenir, comme ceux qui voudront prendre leur part de l'amuſement que je leur offre, je vais conter l'hiſtoire de Sainte Colombe.

HISTOIRE.

BEl exemple à qui veut le
ſuivre!
Le François qui croit tout
charmer
S'imagine aiſément qu'il doit
tout enflâmer;
De ſes doux attraits il s'en-
yvre:
Mais il trouve en chemin gens
prompts à l'aſſommer,
Et qui lui montrent mieux
que dans le meilleur livre,
Comme on guerit chez eux de

la rage d'aimer.

Sainte Colombe, Lieutenant de dragons dans Fimarcon, étoit un jeune Gentilhomme des plus braves, & des mieux faits que le Roy eût dans son armée d'Italie la premiere année de cette guerre. Son esprit & son courage l'auroient vraisemblablement mené fort loin, si un malheureux amour n'avoit pas détruit les esperances que tout le monde avoit conçûës de sa valeur.

Se promenant un jour ſur le glacis de Mantouë, (où ſon regiment étoit alors) avec Meſſieurs de Thuis & de Ramboüillet, Lieutenans comme lui dans Fimarcon : J'ai bien des choſes à vous conter, mes amis, leur dit-il, entrons dans ma tente. Fontenay (parlant de moy) ſera des nôtres, & Severac ſera nôtre cinquiéme. J'ai un bon alloyeau à la braize, des ſalames, des langues de France, d'excellent vin de Vienne, & le plus beau fruit du

monde à vous donner. J'ai fait faire dans la terre un trou qui a prés de cinq pieds de profondeur, deux douzaines de bouteilles de vin y ſont enterrées ſur un lit de paille, que j'ai fait couvrir de quinze ou vingt livres de glace, ſur leſquelles repoſent & ſe rafraîchiſſent à preſent les melons, le fruit & les anchois, que nous allons manger.

Il étoit environ neuf heures du matin, lorſque cette belle propoſition fut faite à ces Meſſieurs, que

nous attendions depuis plus d'une demi heure dans la tente de Sainte Colombe.

Dés qu'ils y furent entrez, nous nous mîmes à table. Nos premiers momens furent employez à boire fort poiment à la ſanté les uns des autres : mais de ſanté en ſanté nos timbres s'échaufferent ſi bien, que nous nous ſaisîmes d'un coffre qui nous ſervit de buffet & de garde-manger. Nous congediâmes les valets, & nous nous mîmes à dire de nôtre pro-

chain tout ce que nous en ſçavions, & tout ce que nous n'en ſçavions pas.

Meſſieurs, nous dit alors Ramboüillet, ſi vous voulez que nous ayons ici le plaiſir de nous entendre, parlons chacun à nôtre tour, & contons-nous de bonne foy toutes les affaires galantes que nous avons euës depuis que nous ſommes en Italie. Tirons au billet à qui parlera le premier; nous recommencerons à tirer juſqu'à ce que nous n'ayons plus rien à

dire, & à chaque poſe que fera le raconteur, nous boirons une razade : mais il faut qu'il meſure ſon diſcours de façon que nous puiſſions tous cinq faire nôtre ronde, pendant qu'il nous contera ſon hiſtoire. Cet expedient fut trouvé ſi joli, que nous topâmes tous à la propoſition.

Si l'on faiſoit difficulté d'ajoûter foy à ce que je vais dire, je citerois des gens de ſi grande autorité, que j'en ſerois aſſurément crû ſur leur parole : mais je penſe qu'il ſe-

roit injuſte, & qu'il eſt inutile d'appeller de tels noms en témoignage ſur nos extravagances.

Nous fîmes quatre billets blancs & un noir, nous les mîmes dans un chapeau, & nous tirâmes. Le ſort tomba ſur Ramboüillet, qui, aprés une petite ceremonie bachique, commença ſon hiſtoire à peu prés en ces termes.

Je ſuis, comme vous voyez, Meſſieurs, grand, bien fait, & paſſablement aimable. Je n'entreprends point

point d'affaires de cœur pour mes amis, ou pour moy, que je n'en vienne à bout. En voici la preuve.

Il y a prés de ſix ſemaines que M. de C** Brigadier des armées du Roy, devint à Guaſtalla amoureux à la folie de la belle Olympe. Un jour nous promenant enſemble aprés le dîner : Ramboüillet, me dit-il, comment vont tes amours ici ? Si bien, lui répondis-je, que je ne changerois pas ma maîtreſſe pour la plus belle fille du

monde. Son nom ? Rosa. Où demeure-t-elle ? A côté de la grande Eglise, vis à vis le Palais Sereniſſime. Corbleu, reprit-il en m'embraſſant, Olympe eſt ſa voiſine ; je ne ſçai pas même ſi elles ne logent pas enſemble. Quelle eſt cette Olympe ? C'eſt, me dit-il avec chaleur, une grande fille vive, brune, blanche & belle, s'il en fut jamais. Vertu de ma vie, lui dis-je, où avez-vous deterré cette poulette ? Si je n'adorois pas ma divine Roſa, qui eſt ſa

bonne amie, je ne ſçai pas ſi un Brigadier d'armée, comme vous, ne ſe repentiroit pas bientôt d'avoir fait une pareille confidence à un Lieutenant de dragons comme moy : mais je vous aime, & je veux vous faire moiſſonner ici plus de mirthe, que vous n'avez de vôtre vie moiſſonné de lauriers. Cependant où en êtes-vous avec elle ? quelle langue lui parlez-vous ? elle ne ſçait pas un mot de François, & vous ne ſçavez pas un mot d'Italien. Bon, me

dit-il, voila une belle af-
faire ! J'ai trouvé ici un
grand Negre, dont la fem-
me eſt ſeche & blanche;
ces deux creatures en ſça-
vent autant que le diable,
pour faire reüſſir les avan-
tures les plus difficiles. Le
Negre écrit pour moy, &
il m'aſſure qu'on me ré-
pond regulierement les plus
obligeantes choſes du mon-
de. J'ai déja même été deux
ou trois fois la nuit à la ja-
louſie, où j'ai baiſé avec
tranſport une fort belle
main. La peſte, Monſieur

le Brigadier, lui dis-je, vous en ſçavez bien long. Je ſuis ſûr qu'il vous en a déja coûté plus de dix piſtoles pour baiſer la main d'une ſervante, & qu'Olympe ne ſçait pas un mot de vôtre amoureux martyre. Vous commandez ici, faites chaſſer le Negre & ſa femme, qui ſe moquent de vous, & laiſſez-moy le ſoin de vos affaires. J'y conſens, me dit-il : mais, de graces, ne t'expoſe point mal à propos ni pour toy, ni pour moy. Allez, lui répondis je, tran-

quiliſez-vous ſur mon compte, & regardez-moy comme le plus ſot dragon de l'armée, ſi dans huit jours au plus tard nous n'eſcaladons le mont Olympe. Va, cher ami, me dit-il, où l'amour & la gloire t'appellent.

* *L'infamie eſt pareille, & ſuit également*
Le guerrier ſans courage, & le timide amant.

J'attendis que la nuit fût venuë pour mettre (com-

* *Du Cid.*

me j'avois coûtume de le faire) deux dragons en faction autour de la porte de Rosa. Mes mesures prises, une jeune fille qui la servoit vint m'avertir qu'il étoit temps d'entrer dans la maison, & qu'elle alloit m'attendre à la porte du jardin. Je ne manquai pas de m'y rendre aussitôt, & d'y trouver cette fille, qui me mena dans un petit cabinet de verdure, où mon incomparable Rose chantoit avec une langueur inexprimable des airs tendres,

qu'elle marioit admirablement avec les doux accords de ſon luth. Auſſitôt me ſentant à ſes genoux : Avez-vous, me dit-elle, autant d'amour pour moy, que j'ai de bontez pour vous ? Ah ! divine Roſe, lui répondis-je, que vous avez lieu d'être contente de moy, ſi tout l'amour dont je brûle pour vous peut être d'un prix proportionné à l'excés de vos bontez. *Mon cher bien*, reprit-elle, ſi j'en crois vos lettres, vos ſermens & vos tranſports, que nous allons

allons être heureux ; nous n'avons point de jaloux à craindre, & nul mortel dans l'univers ne peut nous disputer maintenant la felicité la plus parfaite. Figurez-vous, mes amis, que de charmes ! que d'heureux momens ! quel bonheur pour moy ! Si je voulois vous tracer ici une foible ébauche de mes avantures, je vous repreſenterois cette incomparable nuit de Petrone* : mais cette fidelle peinture de mon bonheur

*) *Qualis nox fuit illa, &c.*

vous rendroit trop jaloux de ma felicité. Un petit ſoupé fin, & un *medis nox* delicat furent les intermedes de nos plaiſirs ; enfin elle fit inſenſiblement ſuppléer à mes plus tendres ſoins la douceur d'une converſation charmante. Ce fut alors que je me ſouvins des interêts de M. de C**. Je lui demandai comment elle vivoit avec Olympe. Elle eſt, me dit-elle, ma meilleure amie, & je vous aſſure que je ne crois pas qu'il y ait au monde une plus ai-

aimable fille qu'elle. Procurez-moy, belle Roſe, lui dis-je, l'occaſion de l'entretenir un moment de l'amour dont nôtre Commandant brûle pour elle ; je lui ai promis de mettre tout en uſage pour le ſervir, contribuez de tout vôtre pouvoir à l'execution de ma promeſſe. Je ne veux pas, me répondit-elle, vous faire trop valoir un ſi petit ſervice : amenez-le ſeulement ce ſoir ici avec vous, dés que la nuit ſera venuë, & nous ſouperons tous quatre

enſemble. La pointe du jour commence à paroître, il eſt temps, mon cher, que nous nous ſeparions ; ſortez, allez vous repoſer, & promettez à voſtre Commandant tout ce que je vous promets de faire aujourd'hui pour lui. Enfin je la quittai plein de mon amour, & du deſir de la revoir inceſſamment. Je fus dîner chez M. de C**, je lui contai en particulier le ſuccés de ma negociation. Il m'embraſſa de joye, & dans l'impatience de voir bientôt le Soleil ſe

coucher, il ſe preſſa de donner une demi-douzaine d'ordres inutiles, qui penſerent détruire tout l'arrangement de nôtre partie. Cependant je le menai chez Roſe, où je lui ſervis honnêtement d'interprete: mais pour ce jour-là, Olympe fut auſſi peu ſenſible à mes diſcours qu'au langage de ſes yeux; je me contentai ſeulement de mettre ſes affaires en aſſez bon train pour lui procurer d'autres rendez-vous. Quelques jours aprés il nous vint un

ordre cruel de ſortir de Guaſtalle, & de nous rendre ici. La neceſſité de ce départ fut pour moy un vrai coup de foudre. J'écrivis là deſſus à Roſa un billet, dont voici les propres termes.

La mort me ſeroit moins funeſte, divine Roſe, que le malheur qui m'accable. Je ne peux enviſager rien de plus affreux que l'inſtant qui va nous ſeparer. Mon devoir m'arrache à mon amour, & dans la conſternation où je ſuis, je ne vois

que mon deſeſpoir qui puiſſe m'affranchir des maux où me livre la douleur de vous perdre.

Cette aimable fille répondit ces mots à mon billet.

Ne me parlez, cruel, de deſeſpoir ni de mort : mais ſi vous m'aimez autant que je le croy, conſentez ſeulement que mon amour m'arrache à mon devoir. Je ne vois ni gloire, ni vertu à ſe reſoudre à ſouffrir des peines mortelles loin de ce que l'on aime. Rien enfin ne peut me retenir où vous ne ſerez

pas ; & ſous le pretexte de chercher un aſyle plus ſûr à Mantouë, je vais m'abandonner toute entiere à mon amour, & m'y rendre inceſſamment ſur vos pas.

Elle me tint en effet parole, & le ſurlendemain, à la pointe du jour, elle pria nôtre Colonel de lui permettre de profiter de l'occaſion du départ de ſon regiment, pour ſe rendre plus ſûrement ici, où elle eſt, grace à Dieu, maintenant chez une Dame de ſes

parentes, qui eſt la plus raiſonnable & la plus aimable veuve du monde. C'eſt là, mes chers amis, où j'ai tranquilement & commodément le bonheur de la voir tous les jours. *BUVONS.*

Nous recommençâmes alors la ceremonie du chapeau ; le ſort tomba ſur moy, & je ne me tirai pas mal d'affaire : mais je prends la liberté de me diſpenſer de conter ici mes avantures. Quoique bien des honnêtes gens, & ſur tout mon Co-

lonel, qui eſt un grand Seigneur, & qui me fait l'honneur de me lire tous les mois, puiſſent aſſurer qu'elles ne ſont pas des moins rares ; ma modeſtie cependant ſouffriroit de l'étalage de mes folies.

Dés que mon tour fut paſſé, le billet noir échut à de Thuy, qui nous dit ſans préambule que nous ſçavions bien qu'il étoit un vieux Rêtre ; que depuis plus de vingt ans il n'avoit eu de bonnes fortunes que dans le camp, ou aux en-

virons ; que les perils qu'il avoit courus en amour, étoient differens de ceux auſquels nous nous expoſions tous les jours ; qu'il n'avoit jamais apprehendé ni poignard ni poiſon, & qu'en un mot nous n'aurions aucun plaiſir à entendre des avantures dont les heroïnes avoient ordinairement paſſé par les mains du Prevôt de l'armée ; qu'au reſte il ne s'excuſoit point de nous conter ſes proüeſſes, pour s'exempter de boire les cinq raſa-

des ſtipulées dans la convention ; qu'il avoit l'honneur d'être Chevalier de la table ronde, & qu'il étoit trop inſtruit des droits de la Chevalerie pour commettre telle felonie ; que cependant il nous prioit de le laiſſer boire d'un trait des cinq raſades dont il étoit queſtion. Cette affaire examinée, & decidée ſerieuſement dans nôtre petit conſeil, nous lui abandonnâmes une bouteille de vin, qu'il avala comme une cerise. Allez, mes enfans,

nous dit-il aprés cet exploit, & tenant toûjours ſa bouteille entre ſes bras, vous ferez les plus heureux mortels du monde, ſi vous n'avez jamais de plus mauvaiſe fortune que celle-ci. Dans la belle jeuneſſe où vous êtes, ne vous imaginez pas qu'il ſoit plus glorieux de ſacrifier à l'Amour qu'au Dieu du vin. J'ai paſſé par vôtre âge, j'ai de l'experience & de la lecture, & je me regarde au milieu de vous quatre, qui êtes les plus étourdis jeunes gens

de l'armée, comme l'indif-
ferent *Eumolpe* dans le na-
vire du malheureux *Lycas*.
Un orage épouvantable
saisit de crainte & d'horreur
tous les libertins qui étoient
sur ce vaisseau ; ils ont re-
cours à la clemence des
Dieux qu'ils implorent, ils
font des vœux : mais à peine
échapez du naufrage, ils
ne se souviennent plus du
peril. *Passato il pericolo, gab-*
bato il santo. Prenez garde
à vous, mes chers amis,
songez que vous n'êtes
point dans un pays où la

galanterie Françoiſe ſoit obligeamment reçûë des peres, des freres, ni des maris; & ſi vous m'en croyez, traitez de fadaiſes & de ſotiſes les belles merveilles que je viens d'entendre, & celles que vous m'allez conter. Ce beau ſermon fut ſuivi d'un éclat de rire, dont nous le remerciâmes, & ſur le champ nous remplîmes chacun nos verres pour boire à la ſanté de nôtre Pedagogue. Il prit la choſe à merveille, & l'effet qu'il vit que ſon diſcours avoit

fait ſur nous, le rendit de la plus plaiſante humeur du monde. Hé bien, dit-il, mes enfans, achevons donc nôtre tâche, & que *Sainte Colombe* & *Severac* tirent au doigt moüillé à qui parlera le premier.

Puiſque le ſort en decide, c'eſt donc à moy maintenant, Meſſieurs, nous dit *Sainte Colombe*, à vous conter mes dernieres avantures. Les voici.

Il y a environ cinq mois que je fis un voyage à Montpellier, où je promis

à une belle fille, dont j'étois éperdûment amoureux depuis plus de trois ans, de ne cesser jamais de brûler pour elle. L'inconstance, qui est l'appanage de la jeunesse, n'avoit donné aucune atteinte à ma fidelité pendant tout le temps que mon devoir nous avoit separez l'un de l'autre ; & dans cette derniere entrevûë, où je renouvellai encore cent fois à ses pieds tous les sermens d'un amour éternel, je lui jurai, si son cœur étoit toûjours d'ac-

cord avec le mien, d'unir ma deſtinée à la ſienne, & de faire conſentir mes parens à cette union à la fin de cette campagne. Rempli de la douceur de ce deſſein, je vis avec indifference toutes les beautez du Dauphiné ; je fis vœu, avant de paſſer les Alpes, de ne rien aimer en Italie. Suze, Turin, Valence, Pavie, Cremone, Plaiſance & Milan, n'offrirent à mes yeux que des objets qu'ils regarderent avec toute la negligence du monde : mais une

miſerable bicoque devoit triompher de mes ſermens, de mes vœux, & de ma fidelité.

Je fus detaché vers la fin du mois de Juin dernier, avec une troupe de dragons ; on m'envoya à Alexandrie de la Paille, où le Maire de la ville me logea chez un pauvre Boulanger. Je reſtai deux ou trois jours dans cette maiſon ſans voir mon hôte : mais ce bon homme fut ſi content de la maniere dont je vivois chez lui, & de mon atten-

tion à conſerver le peu qu'il avoit, qu'il ſe determina un matin à entrer dans ma chambre pour m'en marquer ſa reconnoiſſance. Si tous les François, me dit il en entrant, en uſoient avec nous comme vous, Monſieur, nous n'aurions jamais que de la bonne volonté & de la tendreſſe pour eux: mais ils n'ont pas plûtôt mis les pieds dans une maiſon, qu'ils en chaſſeroient, s'ils pouvoient, le maître & la maîtreſſe, ou du moins ils les ruïnent. Pour vous,

Monſieur, qui ne leur reſſemblez point, je ſuis ſi charmé de vôtre douceur, & ſi prévenu que vous êtes un honnête homme, que je ne veux rien avoir de caché pour vous. Je poſſede environ pour tout bien, cent *Sequins* * *d'or*, & deux cent *Philippes* ** en argent. Si vous avez beſoin de quelque choſe, n'épargnez ni ma bourſe, ni ma perſonne. Je vous ſuis bien obligé, lui

* *Un Sequin vaut environ ſix francs de nôtre monnoye.*

** *Le Philippe vaut un Ecu.*

dis je, de l'offre que vous me faites ; les appointemens que je reçois du Roy, & mon bien ſuffiſent pour remplir tous mes beſoins. Au reſte défaites-vous, ſi vous pouvez, de la mauvaiſe opinion que vous avez des François, & comptez ſur moy tant que je ſerai chez vous. J'ai encore autre choſe à vous dire, Monſieur, ajoûta-t-il, & c'eſt ce qui me tient davantage au cœur. Vous jugez aſſez à ma figure que je ne ſuis pas jeune : mais vous ne

devineriez pas que je ſuis marié depuis deux ans avec une jeune femme, qui eſt une des plus belles perſonnes de l'Italie. Vous devineriez encore moins que je ſuis le pere d'une jeune fille de quinze ans, qui eſt belle comme le jour; & en un mot, vous ne ſçauriez point, ſi je ne vous l'apprenois, que ces deux infortunées creatures ſont enfermées jour & nuit dans un petit trou, où la lumiere n'entre qu'avec peine; elles reſtent là ſeules à s'affliger,

pendant que je ſuis à mon travail, & dés que la nuit eſt venuë, je vais les conſoler. Vôtre femme & vôtre fille, lui dis-je ſechement, vous appartiennent, & il vous eſt permis d'en faire ce qu'il vous plaît. Pour moy, je vous jure qu'il m'importe peu que vous les teniez enfermées, ou que vous leur donniez la liberté. Cependant ſi je vous ſuis propre à quelque choſe, je vous aſſure que je vous rendrai volontiers ſervice. Hé mon Dieu, me

dit

dit ce bon homme en pleurant, je voudrois ſortir de cette ville, & aller m'établir à Mantouë avec ma famille. La ville eſt belle & grande, j'y trouverai une maiſon à loüer, où je pourrai loger plus commodément ma femme & ma fille. J'ai ici un cheval, & un petit chariot où je les embarquerai lorſque vous en ſortirez, afin de profiter de vôtre eſcorte, juſqu'à ce que nous en trouvions une autre par vôtre moyen pour nous y con-

duire, ſuppoſé que vous n'alliez point juſqu'à cette ville, quoique vôtre regiment y doive être à preſent, comme je l'ai entendu dire à vos valets. Mais je ne ſçai pas, lui répondis-je, quand je ſortirai d'ici; ſi j'en reçois l'ordre bientôt, vous pourrez, à la bonne heure, profiter de cette occaſion pour me ſuivre. Alors le bon homme me quitta, auſſi étonné de ma moderation que content de mes réponſes.

Je laiſſai paſſer deux ou

trois jours ſans lui parler de ſa famille : mais le troiſiéme, ſe croyant apparemment pleinement perſuadé de ma ſageſſe, il vint à ma chambre me prier de deſcendre dans une ſalle baſſe, où il avoit fait apporter des viandes qu'un Cuiſinier François qui étoit à Alexandrie avoit accommodées fort proprement. Il avoit dreſſé un petit buffet, qu'il avoit approché de la place qu'il s'étoit deſtinée, pour être plus à portée de me verſer à boire.

Un moment aprés que je fus entré dans cette salle, sa femme & sa fille y entrerent par une autre porte. Les premieres civilitez renduës de part & d'autre, elles s'assirent entre lui & moy.

Une lampe allumée sur la cheminée, & une bougie sur la table, quoique nous fussions en plein jour, nous servirent à éclairer le lieu où nous étions.

Je vous proteste, sans exaggeration, que de ma vie je n'avois vû rien de si

beau, rien de ſi parfait que ces deux perſonnes. La modeſtie, l'innocence & la pudeur, qui étaloient toutes leurs graces ſur leurs viſages, étoient à mes yeux des ornemens qui relevoient infiniment l'éclat de leur beauté. Je n'étois point dans l'uſage de voir des attraits ſi ſimples & ſi naturels. Les objets qui m'avoient même piqué davantage avant ceux-ci, me parurent difformes; & en comparant ma maîtreſſe de Montpellier à ces belles in-

connuës, je me sentis forcé d'avoüer en moy-même qu'elle avoit presque toûjours emprunté de l'étude & de l'art les graces que celles-ci devoient uniquement à la nature. En un mot elle fut oubliée dans un instant, & rien depuis ne l'a défenduë dans mon cœur.

Cependant je ne sçai par quelle fatalité je fus si frapé, ou plûtôt si étourdi du premier coup d'œil de la femme de mon hôte, que sa fille (quoique belle par

excellence) ne me le parut que foiblement à côté de sa belle-mere. Je ne fus dans cette occasion, où j'eus besoin de toute ma prudence, ni indiscret, ni François ; je ne plaignis point leur esclavage, & je loüai moins leur beauté, que la bonne chere & la belle humeur de mon hôte.

Neanmoins je profitai à merveille de tous les momens où son commerce l'appella ailleurs, pour dire à ces deux belles personnes les plus obligeantes

choſes du monde.

La contrainte éternelle où vivent les femmes de ce pays leur inſpire des reſolutions ſi promptes ſur tout ce qui peut leur ſervir à ſe vanger du poids des chaînes dont on les accable, qu'elles acceptent ſouvent ſans balancer le premier moyen qu'on leur en offre.

Je m'apperçus avec plaiſir que la mere & la fille n'avoient dans le fond nulle tendreſſe pour ce tyran de leur beauté, & que, quelque éclat qu'il en pût arri-

ver, elles ne souhaitoient que l'occasion de s'affranchir du joug qu'il leur imposoit. Son épouse sur tout lançoit de remps en temps sur moy de longs regards, dont la langueur melée de flâme me penetroit jusques au fond du cœur : mais dés que l'époux reparoissoit, ses yeux se renfermoient en eux-mêmes, leur éclat s'envelopoit dans ses paupieres, & leur silence me contoit avec une éloquence admirable l'excés de sa douleur. Enfin aprés avoir resté

plus de quatre heures dans cette ſalle, où je ſerois encore ſi j'en avois été le maître, je jugeai à propos de prendre congé de mon hôte. Je ſaluai ſa femme & ſa fille avec tant de liberté, & je le remerciai d'un air ſi naturel, qu'il me prit alors (comme je l'ai ſçû depuis) pour le plus inſenſible de tous les hommes. Le lendemain je lui demandai en paſſant des nouvelles de ſa famille, mais ſi froidement, qu'il eut peur que la propoſition qu'il

m'avoit faite de partir d'Alexandrie sous mon escorte, ne me fût point agreable; & le soir même, en me retirant pour me coucher, j'entendis une voix qui me dit: Lisez, Monsieur, un billet que vous trouverez sous le tapis de vôtre table. Je montay aussitôt à ma chambre, je cherchai ce papier, je le trouvai, & j'y lûs ces lignes.

On nous accuse de ne vous avoir pas fait assez d'bonnêtetez; vous sçavez si c'est un

crime dont nous ſommes coupables, & vous ne doutez point qu'il n'a pas tenu à nous de vous en faire davantage. Tenez parole à mon mari, tenez parole à mon pere, emmenez-nous avec vous, & tous les ſacrifices que vous pourrez exiger de nous, vous répondront de nôtre reconoiſſance.

Je me crus alors le plus heureux de tous les hommes, & je le fus en effet bientôt. Trois jours aprés avoir reçû ce precieux billet, il me vint un ordre de

me rendre ici. Je ne perdis pas un moment de temps pour me disposer à partir avec mon hôte & mes hôtesses ; & le lendemain, aprés leur avoir donné le meilleur cheval de mon équipage pour l'atteler à leur chariot, je les fis partir à la porte ouvrante, avec huit de mes dragons & mon Maréchal des logis. Je les suivis de prés, & enfin je les joignis à une lieuë d'Alexandrie. Nous fûmes obligez d'alonger de beaucoup nôtre chemin, & de faire

une infinité de détours pour éviter les partis du Prince *Eugene*, qui de tous les côtez battoient la campagne. Nous arrivâmes au camp de *Goito*, cinq heures aprés qu'il en fut décampé, & le lendemain à Mantouë, où mon hôte, chez qui je loge encore à present, lorsque je couche à la ville, trouva bientôt une maison commode, où sa femme, sa fille & lui sont entierement sous ma protection.

Que Severac parle maintenant, ajoûta-t-il, & vous

jugerez enſuite, nôtre cher Precepteur (adreſſant la parole à de Thuy) lequel de lui, de Fontenay, de Ramboüillet ou de moy, eſt ici le plus heureux dans ſes amours.

Commençons, dit alors Severac, par compter juſqu'où peut aller le vin que nous avons. Buvons-en d'abord un coup chacun, & voyons ſi ce qui nous en reſte nous menera juſqu'à la fin de mon hiſtoire. Nous nous en trouvâmes encore quatre bouteilles, que nous

ménageâmes comme la prunelle de nos yeux, aprés neanmoins avoir fort regretté celle que de Thuy nous avoit soufflée.

Je prie encore une fois le Lecteur de ne point prendre pour des contes inventez à plaisir ni ce qu'il a lû, ni ce qu'il va lire. Je lui jure avec serment que je n'ai sur cette histoire que le droit d'arranger des mots, pour lui dire la verité des choses.

Je suis, comme bien le sçavez, Messieurs, nous dit Severac, natif de la ville d'O-

d'*Orillac* en Auvergne. J'ai trente ans. Il y en a quinze que je ſers le Roy dans ſes dragons, & je ſerois certainement plus avancé que je ne ſuis, ſi les étourderies de ma jeuneſſe ne m'avoient pas écarté du chemin qu'ont fait mes camarades. Le mariage d'une ſœur que j'ai, qui paſſe pour une des jolies femmes de France, a cauſé dans la ſuite tous les malheurs de ma vie. Un homme d'une grande naiſſance devint amoureux d'elle, elle de lui. L'envie

d'être l'épouse d'un homme de cette qualité se mit si avant dans sa tête, qu'il n'y eut pas moyen de lui faire entendre raison, qu'elle ne fût sûre d'être sa femme. Cette alliance dans le fond m'étoit assez indifferente, quelque honneur qui en rejaillît sur ma famille : mais, à vrai dire, mon beau-frere pretendu s'en soucioit encore moins que moy. Enfin elle eut tant de peur que ce mariage, quelle souhaitoit avec la derniere pas-sion, ne se fit point, qu'elle

mit tout, larmes, prieres & promesses en usage, pour m'obliger à y donner les mains. Sa douleur & ses inquietudes continuelles me rendirent sensible à ses desirs; en un mot, mes soins & mes attentions comblerent ses vœux, & ce mariage se fit comme se font tous les mariages. Je vous avouë que je m'étois flaté de l'espoir de trouver de la douceur & de l'amitié dans le cœur d'une sœur qui m'avoit l'obligation d'avoir fait pour elle, contre le gré de

bien des gens, & peut-être même contre le gré de ſon mari, tout ce qu'elle avoit voulu. Mais l'entêrement, les plaiſirs, l'orgüeil, la vanité, & le mépris des ſiens vinrent en foule à l'appui d'un nouveau nom, & je me trouvai enfin la dupe de toutes mes eſperances. Mon eſprit s'eſt ſenti depuis juſqu'à preſent du poids de mes chagrins, & les plaiſirs n'ont ſervi dans la ſuite que de maſque à ma douleur. Jugez maintenant, mes chers amis, de quelle na-

ture peuvent être ceux dont vous allez entendre le recit.

Nous lui fîmes boire alors une rasade de vin pour noyer son chagrin, & nous en bûmes autant pour avaler le souvenir du ton douloureux sur lequel il avoit commencé son histoire, qu'il continua en ces termes.

Un Sergent du regiment de Gâtinois épousa à Pignerolles, je ne sçai dans quelle année de l'autre guerre, une vivandiere de Briançon. Il

eut de ce mariage une fille, qui eſt à preſent belle comme le jour. Sa mere l'a fait élever dans les montagnes de *Ciſteron*, chez un Curé dont elle eſt la niece. On ne parloit, lorſque je paſſai dans ce pays, que de l'eſprit & de la beauté de cette fille. Je fus curieux de la voir; je la vis, & j'en devins auſſitôt éperdûment amoureux. Je fis connoiſſance avec ſon oncle, & au bout de quelques jours, je lui avoüai le deſſein que j'avois d'épouſer ſa niece. Il eut beau me

dire que ce parti ne me convenoit pas, je lui répondis que je n'avois point de parens qui euſſent aucun droit ſur ma conduite, & que j'étois maître de mes actions. Si cela eſt, me dit-il, vous êtes honnête homme, ayez encore pendant un an pour ma niece les ſentimens que vous me marquez aujourd'hui pour elle, & je vous aſſure qu'alors vous ſerez mon neveu. L'année eſt achevée, j'écris tous les ordinaires à ce pauvre Curé, & je ne re-

çois aucune de ſes nouvel-
les. J'ai cependant depuis
deux ou trois jours des pré-
ſentimens qui m'accablent;
je croy avoir vû hier &
avant-hier cette fille à une
jalouſie dans Mantouë ;
toute cette nuit même ſon
image m'a perſecuté en
ſonge. Je ne ſçai en un mot
ce qui doit m'arriver : mais
je ſouffre des peines mor-
telles. . . mes yeux ſe fer-
ment. . . . ma langue s'atta-
che à mon palais. . . donnez-
moy à boire, mes amis. . .
adieu, mes chers amis. . . . je

vous dis un éternel adieu. Et ſur le champ il mourut.

Il eſt plus aiſé d'imaginer la conſternation dont cette mort imprévûë nous frapa, qu'il n'eſt facile de l'exprimer. En un moment nôtre table, nos coffres, & tout l'appareil de nôtre débauche furent renverſez. Nous appellâmes au ſecours de tous les côtez. Rolland Chirurgien major du regiment de Sourches, ſe trouva aſſez à propos pour ouvrir les veines de ce malheureux : mais il n'en ſortit pas

une goutte de ſang. Enfin nous jettâmes un manteau ſur ſon viſage, & nous fîmes mettre ſon corps ſur une paillaſſe, en attendant la ceremonie de ſon enterrement.

Cependant nous ſortîmes de la tente, de Thuy, Sainte Colombe, Ramboüillet & moy; nous entrâmes dans la ville ſans ſçavoir où nous allions, & ſans nous parler. Nous nous diſpersâmes en un inſtant, & nous fûmes chacun dans les lieux où nous crûmes pouvoir arra-

cher plus aiſément de nôtre idée l'image de cette mort.

C'eſt dans le ſein d'une maîtreſſe que l'on confie plus volontiers ſes peines & ſes plaiſirs, & l'amour eſt ordinairement le depoſitaire des plus intereſſantes circonſtances de nôtre vie.

Je fus au parloir où j'avois coûtume d'aller, Ramboüillet alla chez Roſe, & Sainte Colombe chez lui, où il entra malheureuſement en homme troublé de vin, d'amour & de douleur. Il paſſa juſques dans une

salle, où il trouva sa maî-
tresse seule, occupée à quel-
que ouvrage de son ména-
ge. Il se jetta à ses genoux,
il lui conta ce qui venoit
de nous arriver ; & aprés
avoir soulagé son cœur du
poids de cette avanture, il
recommença à l'entretenir
de son amour : mais la ten-
dresse imprudente de ces
amans s'étoit si mal precau-
tionnée contre la fureur
d'un jaloux, que le mari de
sa maîtresse vit à travers les
fentes d'une porte qui n'é-
toit point fermée les ca-

reſſes que ce miſerable amant faiſoit à ſon épouſe. Un baiſer pris, ou reçû ſur la jouë, ou ſur la main de ſa femme, paſſa à ſes yeux pour une preuve du plus grand crime ; il ne douta plus de ſa trahiſon, & plein de deſeſpoir & de rage, il entra ſans bruit dans un petit cabinet, où il trouva un fuſil chargé de trois bales, qu'il vint tirer à bout portant dans les reins de l'infortuné Sainte Colombe.

Ce malheureux ſe ſentant

bleſſé mortellement, eut encore la force de ſe lever, de mettre l'épée à la main, & de courir aprés ſon aſſaſſin, qui ſe ſauvoit : mais il ne put faire que cinq ou ſix pas, & il alla tomber ſur le ſeüil de la porte de ſon inconſolable maîtreſſe, qui ſur le champ en criant au ſecours, prit deux couſſins qui ſe trouverent ſous ſes mains, & les mit ſous les reins de ſon amant, dont le ſang couloit à gros boüillons. Elle fit en vain tous ſes efforts pour l'arrêter, & ſa

douleur mortelle épuiſant ſa force & ſon courage, elle s'évanoüit à ſes pieds. Cependant ſa belle-fille, les voiſins, & toute la ville, arriverent autour d'eux, & s'empreſſerent à les ſecourir : mais le malheureux Sainte Colombe n'étoit déja plus.

Ce fut alors que tout le monde vit deux des plus belles perſonnes qui fuſſent en Italie, & qui juſques là avoient été inconnuës dans Mantouë.

Le bruit de ce malheur ſe

répandit bientôt sur la place, & de la place au camp, où étoit le regiment de Fimarcon, dont les dragons entrerent armez dans la ville pour vanger la mort d'un Officier qui leur étoit si cher. Ils coururent de tous côtez pour s'emparer du meurtrier qui venoit de lui ravir le jour; & aprés avoir bien cherché, on leur dit qu'il s'étoit sauvé dans le Convent des Capucins. Ils y entrerent comme des furieux, ils en arracherent ce miserable, ils l'emmene-

rent dans leur camp, où ils lui firent souffrir des supplices cruels ; pendant que l'Archevêque de son côté se donnoit mille soins pour presser M. le Comte de Vaubecourt, qui commandoit alors à Mantouë, de leur envoyer en diligence un Officier qui eût assez d'autorité pour dérober à leur fureur cette affreuse victime, qu'ils lui rendirent enfin toute sanglante.

Nous apprîmes quatre ou cinq jours aprés cette horrible avanture, que ce

malheureux n'avoit pas porté loin la punition de crime.

Enfin pour rendre un compte exact de tous les acteurs de cette hiſtoire, Ramboüillet fut malheureuſement aſſaſſiné dans les Sevenes par les Fanatiques, du temps que M. le Maréchal de Montrevel y commandoit.

On m'a aſſuré depuis peu que M. de Thuy étoit mort. Je ſouhaite que cette nouvelle ſoit fauſſe; & je reſte heureuſement, comme les

lecteurs peuvent aiſément s'en appercevoir, en aſſez bonne ſanté, pour leur donner chaque mois un livre que je vais remplir, à mon ordinaire, de tout ce que celui-ci pourra me fournir de circonſtances utiles & agreables pour les en entretenir.

Les Grecs & les Romains celebroient autrefois avec toute la magnificence imaginable la naiſſance de ces grands hommes qui avoient reçû le jour dans

leur Empire. Ils tenoient cette maxime des Perſes & des Aſſyriens, qui l'avoient priſe des loix, ou des coûtumes de l'Egypte. Les Eſpagnols ont religieuſement conſervé juſqu'à preſent cet uſage, dont les ceremonies ſont fort raiſonnables.

Le dix-neuf de Decembre, qui eſt le jour de la naiſſance de leur Roy, tous les Courtiſans & les Grands de cette Cour ont l'honneur de baiſer la main de leur Maître, & pendant cette journée, au Palais & dans

la ville, on ne rencontre que des gens qui se complimentent avec affection sur les années de leur Souverain. Le soir toutes les maisons sont illuminées, & c'est par une infinité de feux d'artifice que le peuple achève d'exprimer tous les mouvemens de sa joye.

Pourquoy cette fête n'est-elle pas établie en France comme en Espagne?

Auguste & Cesar ont eu des mois qui leur ont été consacrez, & dont on changea les noms pour leur don-

ner ceux de ces Empereurs. L'uſage de ces changemens eſt maintenant aboli ; & quand il ſubſiſteroit encore, nos Rois n'en ont pas beſoin pour s'aſſurer l'immortalité qui leur eſt dûë. Mais du moins les François, pour qui le cinq de Septembre eſt le plus heureux jour de l'année, devroient ce jour-là même, qui eſt celui de la naiſſance du Roy, renouveller avec tendreſſe, avec éclat les vœux qu'ils font ſans ceſſe pour la conſervation de Sa Majeſté.

Neanmoins s'ils negligent cette fête, faſſe le Ciel qu'ils ne s'aviſent de commencer à la celebrer que dans trente ans à l'honneur du Roy.

Le mois de *Septembre* eſt le ſeptiéme mois de l'année, à compter depuis l'equinoxe du printemps, & le neuviéme à commencer depuis Janvier. On vendange ordinairement en Septembre; de là vient que les yvrognes appellent le vin la purée ou le jus de Septembre.

Il eſt enfin pour nous le mois le plus illuſtre,

Il remplit nos tonneaux, nos fermes, nos guerets;
Et LOUIS commençant ſon vingt-ſixiéme luſtre,
Nous fait l'heureux preſent d'une conſtante paix.

Voici un ouvrage dont je ne connois encore ni le merite ni l'uſage; c'eſt peut-être faute d'habitude: mais tout ce que j'en peux dire maintenant, c'eſt qu'il a été preſenté au Roy par M. de Meſſanges, qui eſt vraiment un homme d'eſprit & d'érudition.

Diſ-

Discours sur l'Acrostiche.

Ce n'est pas seulement en France, ni seulement dans ces derniers temps que la Poësie, naturellement fertile en constructions galantes, a trouvé l'art de celebrer le merite & la vertu par les tours ingenieux des arrangemens figurez, & par les artifices gracieux des expressions façonnées. Les Grecs qui sont encore aujourd'hui, comme ils ont été dans les siecles anciens,

le modele de la politeſſe, & la regle du bel eſprit, ſont des premiers qui nous ont fourni les exemples de cette delicateſſe. Nous avons encore de leurs Poëſies, où les ſujets ſont exprimez non ſeulement par la ſignification des paroles, mais auſſi par la figure même que leurs vers tracent ſur le papier.

Ces morceaux ſe ſont trouvez tellement du goût de toutes les nations & de tous les temps, qu'ils ont bravé l'injure de deux mil

années, & se sont conservez jusqu'à nos jours, comme de precieux monumens de la politesse de ces peuples.

La majesté même de l'Ecriture sainte n'a pas mépriſé ces jeux ; elle s'en est même servie d'ornemens de ses principales pieces. Les retours & les repetitions affectées dans chaque vers non seulement du même mot, mais encore de la même phrase, en sont les preuves ; & les saints ouvrages où se trouvent ces affectations heureuses, loin d'être

rendus ennuyeux par ces re-
dites frequentes, n'en ſont
trouvez que plus touchans.

Nous n'avons rien dans
toute l'étenduë de la Poë-
ſie Françoiſe où ces jeux
ſoient employez plus à pro-
pos que dans la piece que
l'on appelle Acroſtiche,
dans laquelle, par une diſ-
poſition étudiée, la pre-
miere lettre de chaque vers
étant priſe ſeparément, pour
être enſuite reunies toutes
enſemble par une lecture à
part, forme à deſſein un ou
pluſieurs mots qui ont rap-

port au ſujet, & fait le nom même de la perſonne ou de la choſe dont on y parle.

C'eſt donc à tort que des perſonnes peu verſées dans le diſcernement du veritable goût de la Poëſie, tâchent de diminuer aujourd'hui, par des jugemens injurieux, le merite de ce genre d'écrire plein d'induſtrie & d'ornement, ne diſtinguant pas le défaut de la piece d'avec celui des auteurs; puiſque s'il eſt rare de rencontrer en ce genre une piece ſupportable, ne

s'en trouvant presque aucune dont les vers soient naturels, mais toûjours si forcez & si peu sensez, qu'à peine peut-on les entendre, ce n'est pas le défaut de l'Acrostiche, qui, lors qu'elle est naturelle & bien sensée, peut passer pour un chef-d'œuvre à cause de son extreme difficulté : mais c'est la faute des ouvriers, qui ne s'étant pas assez consultez eux-mêmes sur ce sujet, entreprennent ces difficiles ouvrages sans avoir la force d'y reüssir ; ouvrages qu'on

ne doit point avilir, ni mépriser pour n'avoir pas l'adreſſe de les faire.

L'Acroſtiche de LOUIS LE GRAND, *où le ſurnom de* Grand *ſe trouve dans chaque vers.*

Le plus grand des Guerriers
& le plus grand des Rois
Offre aux yeux un grand
Saint dans un grand
Politique,
Un grand zele pour Dieu
dans une ame heroïque:
Il eſt dans un grand hom-

me un grand appui
des loix ;
Son grand cœur eſt clement, ſon bras eſt pacifique.

Le plus grand des mortels,
& le plus merveilleux,
Eſt humble, autant que grand, & confond l'orgueilleux.

Grand de corps, grand d'eſprit, grand par ſes faits ſublimes,
Rendu grand ici-bas par des ſoins magnanimes,

Aux

Aux Cieux plus grand un jour par les routes qu'il prend.

N'eſt-ce pas à bon droit qu'il eſt ſurnommé

GRAND?

Digne & grand nom, regnez par tout comme en ſes rimes.

MESSANGES.

Je croy qu'aprés avoir donné une Acroſtiche, quelque belle qu'elle puiſſe être, il n'eſt pas tout à fait hors de propos de donner ſans preambule un me-

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

moire litteraire, dont voici le titre.

Traité des Acephales, ou des hommes ſans tête.

Le ſeul titre de ce traité prévient d'abord en ſa faveur, & la matiere même dont il parle ne laiſſe preſque pas douter qu'il ne doive être des plus curieux. La Preface qu'on trouve au devant nous apprend l'occaſion qui l'a fait naître. M. *M.* Profeſſeur en Medecine à Straſbourg, ayant ſoû-

tenu dans une de ſes leçons, que les enfans dans le ventre de leur mere ne ſe nourriſſoient pas moins par le nombril que par la bouche, avoit allegué pour preuve de cette ancienne opinion l'exemple des *Acephales*, c'eſt à dire des enfans qui viennent au monde ſans tête : mais cette preuve avoit beſoin d'être appuyée de quelque choſe de plus ſûr que tout ce que les hiſtoires nous racontent ſur ce ſujet. Deux accouchemens extraordinaires lui

fournirent bientôt tout ce qui lui étoit neceſſaire pour la rendre inconteſtable.

Une pauvre femme auprés de laquelle il avoit été appellé, ayant fait, au mois de Janvier de l'année derniere, un enfant abſolument ſans tête ; & une autre en ayant mis au monde, deux mois aprés, un qui n'avoit que la moitié du corps, depuis environ la ceinture en bas : ce fut ce qui lui ſuggera le deſſein de ce traité, qu'il diviſe en deux parties. Dans la pre-

miere il examine ce que l'on a dit de certains peuples, qu'on a pretendu qui eussent tous cette figure monstrueuse. Et dans la seconde il parle de ceux qui naissent ainsi parmi les nations qui ont constamment la figure humaine toute entiere.

Quoique les auteurs qui ont parlé des peuples *Acephales*, ou sans tête, soient des plus considerables, *Aulugelle*, *Pline*, *Solin*, *Pomponius*, *Mela* & *saint Augustin*, M. *M.* ne laisse pas d'être

fort perſuadé que tout ce qu'ils en ont dit eſt extrémement fabuleux. Car outre que les Hiſtoriens ſont preſque tous ſujets à aimer un peu l'extraordinaire & le merveilleux dans leurs narrations, ce qui a fait qu'il y en a eu tant qui ont rempli leurs hiſtoires de monſtres & de prodiges; les Auteurs même dont il s'agit ont preſque tous aſſez marqué qu'ils ne prétendoient nous donner ce qu'ils ont rapporté là-deſſus que pour des *oui-dire*

fort incertains, quelques-uns même que pour des contes. Il eſt vrai que ſi l'on en croit un Sermon attribué à ſaint Auguſtin, ce Pere *en avoit vû lui-même un fort grand nombre en Ethiopie, de l'un & de l'autre ſexe, qui avoient même parmi eux des Prêtres de leur eſpece, d'une ſi grande vertu,* à ce qu'il nous dit, *& d'une ſi rare continence, qu'encore qu'ils fuſſent mariez, ils n'approchoient pourtant de leurs femmes qu'une fois l'année.* Circonſtance qu'il a

crû ſans doute qui ne feroit point de tort au reſte du merveilleux. Mais pour ruïner tout ce qu'on appuye d'une ſi grande autorité, il ſuffit de dire que tout le monde ſçait aujourd'hui que ce Sermon eſt ſuppoſé, comme le Cardinal *Baronius* l'a remarqué dans ſes Annales*, & *André Rivet* aprés lui dans ſa Critique ſacrée**. En effet quelle apparence y a-t-il que les voyageurs Eſpa-

* *Tom. iv. pag* 400.

** *Lib. iv. cap.* 16.

gnols, Portugais, Anglois, Hollandois, qui ont parcouru toute la terre, & visité tous les endroits où l'on disoit qu'étoient ces peuples monstrueux, n'en eussent pas découvert du moins quelques traces & quelques vestiges ?

Il faut pourtant que ces fables, toutes fables qu'elles sont, ayent eu quelque fondement, puisque tant d'Auteurs graves ne les ont pas crû indignes d'être rapportées, & qu'on en voit encore aujourd'hui des fi-

gures reprelentées dans les vieilles Cartes geographiques. Comme M. *M.* ne croit pas qu'on puiſſe rien dire de bien certain là-deſſus, il ſe contente de rapporter les conjectures de quelques Auteurs celebres. La premiere eſt celle de *Thomas Bartholin*, qui tourne la choſe du côté de la metaphore, & croit que ces Acephales étoient des peuples ſauvages, que l'on diſoit qui étoient ſans tête, parce qu'ils n'avoient ni Roy pour les gouverner,

ni prudence pour ſe con-
duire. La ſeconde eſt celle
de M. *Guillaume Boreel*, ex-
cellent frere de l'illuſtre
M. *Boreel*, qui a autrefois
ſi glorieuſement ſoûtenu la
charge d'Ambaſſadeur des
Provinces Unies en Fran-
ce, & rempli ſi dignement
celle de grand Officier de
la ville d'Amſterdam. Cet
habile voyageur, que la
curioſité a porté à parcou-
rir tous les pays du mon-
de, a remarqué dans ſes
longues courſes, qu'il y en
avoit quelques-uns où les

hommes avoient le coû ſi court, & levoient ſi haut les épaules, qu'il ne leur étoit pas difficile d'y enſevelir leurs têtes : de ſorte que, comme d'ailleurs ils portoient les cheveux fort longs, il ſe trouvoit que leur tête étoit tellement confonduë avec leurs épaules, qu'on les auroit facilement pris pour n'en avoir point du tout. La troiſiéme conjecture eſt celle du celebre M. *Olearius*, qui croit que ceux qu'on a nommez *Acephales*, pouvoient avoir paſſé

être ſans tête, à cauſe de leur maniere particuliere de ſe vêtir ; ce qu'il applique aux *Samojetes*, qui ſont prés de la *nouvelle Zemble*, & vers l'embouchure du fleuve *Oby*.

De ces *Acephales* fabuleux, M. *M.* paſſe aux veritables, c'eſt à dire à ceux qu'on voit quelquefois naître veritablement tels parmi nous, & il en fait de deux eſpeces ; les uns qu'on ne peut pas appeller ainſi tout à fait à la rigueur ; les autres qui le ſont à la let-

tre, & dans la plus rigoureuſe ſignification du mot. Il comprend dans le premier ordre tous ces enfans monſtrueux qui n'ont la tête qu'à demi formée, comme ceux à qui il n'en paroît point lors qu'ils ſont couchez ſur le dos, parce que ce qu'ils en ont eſt enfoncé vers le côté que cette ſituation dérobe à la vûë; de ſorte qu'il n'eſt point ſurprenant qu'on ne l'y découvre pas. Il y comprend encore ceux à qui le front manque, ou le haut de la

tête, ou le derriere, ou le crâne & le cerveau, ou quelqu'autre partie considerable; comme aussi ceux qui ont au lieu de la tête une masse de chair informe, & ceux qui ont la tête enfoncée dans le corps d'un autre enfant, avec lequel ils sont nez. Il rapporte divers exemples de ces diverses conformations monstrueuses, & sur tout de la derniere, qui se diversifie encore en cent façons differentes. Pour ce qui est des *Acephales* pris

à la rigueur, & proprement dits, il ne met en ce nombre que ceux qui n'ont point du tout de tête, ni rien qui en tienne la place; & il nous apprend que le premier de cette sorte dont l'histoire ait passé jusqu'à nous, c'est celui qui nâquit de *Roxane*, dont parle Ctesias Gnidien, au rapport de Photius. Il en nâquit un de même en Saxe, l'an 1525. un autre *à Villefranche* en Galcogne, en 1562. un autre prés de *Boulogne*, l'an 1431. & un autre

dans

dans le même territoire, l'an 1624. qui avoit au coû quelque chose de semblable à une bouche, à un nez, & à des yeux. Il arrive même de semblables accidens parmi les bêtes, & M. *M.* en rapporte ici un exemple.

Mais comme il n'y en avoit point dont il pût si bien parler que de deux qu'il avoit vûs, il en donne une description aussi exacte qu'il l'a pû; le pere du premier n'ayant jamais voulu souffrir qu'on l'ou-

vrît, & n'ayant consenti qu'avec peine qu'on lui fit une petite incision à l'endroit où devoit être la tête, d'où il sortit de l'eau gluante. Pour l'autre, qui n'avoit que la moitié inférieure du corps, il en put examiner exactement toutes les parties, dont il fait en peu de mots la description. Il donne deux figures du premier ; l'une qui le represente par devant, l'autre qui le fait voir par derriere. Il donne aussi la figure du second, & de

quelques-unes de ſes parties ſeparées ; & il finit par une épilogue, où il reprend la queſtion, *de la maniere dont l'enfant ſe nourrit*, dont il avoit parlé dans ſa Preface.

Il n'eſt pas de l'avis de ceux qui veulent que, lorſque l'enfant ne peut recevoir de nourriture par la bouche, il en reçoive par l'*anus*, ou qu'il tire un ſuc nourriſſant du *chorion* & de l'*amnios* ; car outre que ce ſuc pretendu ne paroît point dans ces membranes, il ne

ſçauroit de rien ſervir à ces enfans qui ſont ſans tête, & qui par conſequent auſſi n'ont point de bouche pour le ſuccer. Il conclut donc que la voye la plus ordinaire par où paſſe la nourriture de l'enfant, c'eſt le nombril, quoy qu'il ſoit inconteſtable qu'il ſe nourrit auſſi par la bouche, comme il le prouve par deux enfans, dont l'un nâquit à *Montargis* en 1673. avec le nombril fermé, & l'autre à *la Haye* en 1682. abſolument ſans nombril.

Car puis qu'ils n'ont pû ſe nourrir par cet endroit là, il faut neceſſairement qu'ils ſe ſoient nourris par la bouche, le ſeul canal qui leur reſtoit pour recevoir de l'aliment. On a joint à ce traité une autre diſſertation, dont nous ferons auſſi un article.

Allez vôtre train, M. & ne nous parlez pas davantage du Public ni de vous. Ces paroles ſont tirées d'une ſçavante lettre qu'on m'a fait l'honneur de m'écrire. Je

ne comprens pas bien de quelle maniere on veut que j'execute ce conſeil autrement que je fais, ni ce que veulent dire poſitivement ces mots, *Allez vôtre train.* Vais-je trop vîte, ou trop lentement ? veut-on me mettre au pas ou au galop ? veut-on me défendre de répondre à ceux qui m'écrivent ? veut-on m'ôter la liberté de parler à perſonne ? en un mot ne veut-on m'accorder pour objet que la particule *On* ? De quelle utilité cela eſt-il pour le

Public, & de quelle conſequence pour moy ? On veut me donner des principes, on veut me priver de mes caprices, qui font tout le merite de mon ouvrage ; enfin on veut me rendre auteur dans les formes, & je ne veux pas l'être à ce prix là. Je ſuis en droit de parler, d'écrire, & de répondre avec bienſeance à tout le monde, & je peux prendre, quand il me plaît, pour objet Monſeigneur, Monſieur, Madame, ou mon ami. C'eſt en conſe-

quence de cette licence, dont on ne doit (je croy) pas me diſputer l'uſage, que je prends la liberté de vous écrire, Monſieur, que je ne ſçai pas ce que vous me voulez dire par ces termes, *Allez vôtre train*; à moins que vous ne pretendiez (comme je m'en doute) que je ſois dans l'obligation de remplir froidement mon livre, à l'exemple de l'auteur du Journal de Verdun, d'une douzaine de vieilles nouvelles, eſcortées de l'attirail de ſes reflé-

reflexions politiques qui ennuyent tout le monde, & qu'il ne me soit pas permis de faire des digressions amusantes avec tous les honnêtes gens qui exigent de moy l'attention que j'ai à leur répondre. Je reçois avec beaucoup de soûmission & d'envie d'en profiter, les autres conseils que vous me donnez. Vôtre lettre est pleine de science & d'esprit, & vous verrez dans la suite de ce Journal l'usage que j'ai fait des fragmens que j'en ai tirez.

Je vais, en attendant que vous vous retrouviez aux endroits qui vous appartiennent, faire part au Public de quelques nouvelles, qu'il lira s'il le juge à propos, ou qu'il ne lira pas.

Copie d'une lettre écrite de Pardo le 15. Août.

Le mariage du Roy fut declaré hier aprés dîné, & j'eus l'honneur de baiſer la main à Sa Majeſté comme beaucoup d'autres. Madame la Princeſſe montra

le portrait de la nouvelle Reine à ceux qui demanderent à le voir : elle paroît belle & bien faite. On étoit en peine comment le dire à Monſeigneur le Prince des Aſturies, & il fut decidé qu'on lui feroit entendre qu'on le vouloit marier & le Roy auſſi. Il ſe mit à rire, diſant à M. de Figueroa, qui lui porta cette nouvelle, qu'il lui faiſoit un plaiſant conte, & que cela ne pouvoit pas être, qu'il entendoit bien ce qu'on vouloit lui dire. On lui de-

manda ce qu'il entendoit ; il ne voulut point s'expliquer, & il ſortit de ſon appartement pour publier cette nouvelle comme un *quento paſſagero*, c'eſt à dire un conte en l'air. Enfin pendant ſon ſoupé il ne parla d'autre choſe, & il appella M. de Figueroa pour lui demander comment il pouvoit lui faire croire que le Roy s'alloit marier, puis qu'il n'y avoit pas long-temps qu'il lui avoit fait comprendre qu'un homme ne pouvoit pas avoir deux femmes, &

pourquoy *Papa* en prenoit encore une ; disant toûjours qu'il pensoit autre chose, sans vouloir s'expliquer : & laissant cet article à part, qu'on ne vouloit pas pousser plus loin, il parla de son mariage, & demanda pourquoy on vouloit le marier si jeune. On lui répondit que ce n'étoit encore qu'une parole donnée de part & d'autre, & que quand il seroit en âge il se marieroit, que cela se pratiquoit envers les Princes. Il demanda ensuite si sa femme pretenduë étoit bel-

le;on lui dit qu'oui. Hé bien, répondit-il, ſi elle me plaît, elle ſera trés-heureuſe avec moy ; car je compte qu'elle ſera juſte: je lui laiſſerai faire tout ce qu'elle voudra, je la ferai bien danſer, & quand nous irons en caroſſe, j'ordonnerai qu'il n'aille pas vîte, peur de faire mal à ſa groſſeſſe.

Aprés avoir un peu reflechi, il commença à dire qu'il avoit bien des choſes à penſer pour ſon mariage ; qu'il vouloit commander des habits magnifiques, & ſur tout

un bien brodé, parce qu'il en devoit avoir un de même, des beaux carosses, des pierreries, & bien d'autres choses, qu'il ne lui donneroit que les unes aprés les autres, parce que s'il donnoit tout en une fois, il la lasseroit, & qu'il aimoit mieux faire durer le plaisir.

Un moment aprés il dit qu'il étoit bien obligé à Madame la Princesse de le vouloir marier, & qu'elle ne pouvoit pas lui faire un plus grand plaisir: mais qu'il jugeoit bien que ce ne seroit

pas ſitôt, n'ayant encore que ſept ans, & qu'on ne marioit pas avant quatorze ; que cependant ſi on le marioit dans huit jours, il ſeroit marié fort bien. M. de Figueroa charmé de tous ces diſcours, comme tous ceux qui avoient eu l'honneur d'être preſens, lui fit une queſtion, & lui demanda, ſi le jour de ſon mariage il y avoit bal, comme on pouvoit le croire, qui il prendroit la premiere pour danſer, ou la Reine, ou la Princeſſe des Aſturies ; il répondit qu'il pren-

droit la Reine, & enſuite ſa chere petite femme.

Un peu aprés il dit à Madame la Marquiſe de Salzedo: Marquiſe, je veux penſer auſſi à vous; & comme vous m'avez bien ſervi, que vous avez eu bien de la peine avec moy, je veux vous faire *Camerera major* de la Princeſſe des Aſturies. A cette penſée elle ne put retenir ſes larmes & ſa joye. Aprés ſoupé on le mena chez Madame la Princeſſe pour voir le portrait de la nouvelle Reine, qu'il trouva beau, & de-

manda à voir auſſi le portrait de la Princeſſe des Aſturies. On lui dit qu'il viendroit inceſſamment.

Il alla enſuite promener, & au retour il dit à M. de Figueroa qu'il avoit toûjours penſé au mariage du Roy, & qu'il ſçavoit bien pourquoy il ſe marioit. Ne voulant pas en dire davantage, M. de Figueroa le pria de lui dire tout bas. Alors il s'expliqua, & lui dit qu'il ſçavoit bien que ſa chere *Maman* étoit morte, & qu'il prioit Dieu pour elle. A ce mot on le

lui avoüa, disant qu'elle étoit bienheureuse, parce qu'elle étoit en Paradis.

Les lettres de Londres du 7. de ce mois, portent que le 4. on lut la 2. fois le projet d'acte pour continuer au nouveau Roy les revenus dont la feuë Reine joüissoit, & on resolut d'y ajoûter 2. clauses : l'une, pour donner pouvoir au grand Treforier de payer 65000. liv. sterlin d'arrerages dûs aux troupes de Hanovre qui ont servi en Flandres en 1712. l'autre pour

payer 100000. livres ſterlin à differens particuliers. Le même jour les Communes s'étant renduës à la Barre des Seigneurs par ordre des Regens, le Chancelier dit en leurs noms aux deux Chambres, qu'ils avoient reçû le matin une lettre du Roy Georges, qui témoignoit être trés ſatisfait de la fidelité que ſes ſujets avoient fait paroître, & qu'il viendroit au plûtôt pour travailler à ſe mettre dans un état heureux & floriſſãt. Enſuite le Chancelier declara que la lorerie

ne se rempliſſoit pas à cauſe que les interêts étoient trop bas. Les Communes s'étant retirées, reſolurent le 5. de donner cinq pour cent d'interêt au lieu de 4. Le 6. cette reſolution fut approuvée Le Comte de Bercley a reçû ordre de faire voile avec la flote, compoſee de 20. vaiſſeaux & de ſix fregates, pour aller en Hollande embarquer le nouveau Roy.

Les avis de Hollande du 2. portent qu'on y attendoit le Roy Georges.

Diſcours des Deputez de la Province du Languedoc au Roy.

SIRE,

Nous venons aux pieds du Trône de Vôtre Maj. lui ren-

dre le tribut annuel de nôtre obeïſſance & de nos hõmages.

La Province qui nous depute ne vantera pas ſon inviolable fidelité ; c'eſt une qualité qui lui eſt commune avec tous ceux qui ont le bonheur d'être ſoûmis à vôtre Empire, & ce n'eſt pas un merite d'étre fidele au plus grand & au meilleur de tous les Rois. Ce qui la flate & la diſtingue, eſt le zele ardent qu'elle a toûjours témoignée pour la Perſonne ſacrée de V. M. pour ſon ſervice & pour ſa gloire ; zele qui dans les temps les plus difficiles ne s'eſt jamais démenti, qui lui a fait oublier ſes propres beſoins pour ne penſer qu'à ceux de l'Etat ; & qui empruntant de nouvelles for-

ces des difficultez & des obſta-
cles, lui a fait tirer du fond de
ſon amour des reſources que la
nature lui refuſoit. Il étoit bien
juſte, Sire, que par des efforts
juſques là inconnus, elle contri-
buât aux frais immenſes d'une
guerre que vous ne ſoûteniez
qu'à regret, & qui devenuë in-
diſpenſable & neceſſaire par
les vaſtes projets de l'ambition
de vos ennemis, n'eut jamais
d'autre objet dans les inten-
tions de V. M. que la paix de
l'Europe & la felicité publique.

Pourrons-nous jamais ou-
blier, & les ſiecles à venir le
pourront-ils croire, tout ce que
vôtre tendreſſe pour les peu-
ples a voulu ſacrifier à leur re-
pos ? mais graces immortelles

en ſoient renduës au Dieu des armées, il a arrêté le bras d'Abraham prêt à immoler ce qu'il avoit de plus cher; content d'un ſi noble & ſi glorieux ſacrifice, il n'a pas permis qu'il s'accomplît, & par les ſuccés les plus éclatans il a maintenu V. M dans la poſſeſſion de faire naître la paix du ſein de ſes victoires.

Quel Prince dans des conjonctures ſi favorables & ſi glorieuſes auroit pû ſe refuſer à la ſatisfaction douceur de ſe venger de ſes ennemis, & de porter plus loin ſes conquêtes? Mais la ſageſſe de V. M. toûjours ſuperieure à toutes paſſions, ne lui permet pas de perdre un moment de vûë la paix ſi deſirée, & ne la rend ſenſible aux der-

niers

miers progrés de ſes armes, qu'autant qu'elle les regarde comme le ſeul moyen qui lui reſtoit pour y arriver.

C'eſt pour procurer à l'Eſpagne le même repos dont nous jouiſſons que V. M. vient de prêter au Roy ſon petit-fils ſes troupes victorieuſes à qui rien ne peut reſiſter, & qui prêtes à forcer juſques dans ſes derniers retranchemens la plus opiniatre rebellion, feront rentrer dãs le devoir des peuples ennemis d'eux-mêmes, & leur feront goûter malgré eux les douceurs de la paix dont l'Europe vous eſt redevable.

Quels biens ne promet pas au monde une paix ſi heureuſe, appuyée ſur les fondemens ſolides

de la plus équitable modera-
tion ? Elle nous fait entrevoir
une longue suite de beaux jours
que rien ne sera capable de
troubler. Aprés avoir goûté si
long-temps la gloire de vivre
sous l'Empire d'un Roy conque-
rant, nous goûterons dans un
long repos la douceur de vivre
sous les loix d'un Roy pacifi-
que, & la providence favorable
reünira dans le seul regne de V.
M. les differentes gloires des 2.
plus beaux regnes d'Israël. C'est
du moins ce que nous osons pre-
sumer des divines misericordes.
Les vœux ardens & unanimes
de tous les sujets de V. M. la per-
fection qu'elle donne à l'Eglise,
son zele pour la sainte doctri-
ne, son amour pour l'unité, sa

pieté, les vertus; tout en eſt pour nous un gage preſque certain.

C'eſt ſous ce regne pacifique que nous allons voir le miel & le lait couler de nos montagnes, & les eaux vives ſe répandre dans tous les vaiſſeaux de Juda. La juſtice & la paix ſe ſont embraſſées, & par cette heureuſe alliance les loix reprennent leur vigueur; l'ordre & la diſcipline ſe rétabliſſent, l'équité & la bonne foy rentrent dans le commerce, l'uſure devenuë timide n'oſe plus ſe montrer. Déja le laboureur tranquile recüeille ſans troubles & ſans obſtacles ſes fertiles moiſſons, & flaté de la douce eſperance de joüir du fruit de ſes mains, il ſe ranime au travail, & nous promet de

ſon induſtrie une continuelle abondance.

Mais la ſource la plus aſſurée du bonheur que nous attendõs eſt dans le cœur de V. M. Cette bonté paternelle, qui s'eſt ſi ſouvent & ſi tendrement expliquée ſur les maux inévitables que traîne aprés ſoy une longue guerre, ne ſera deſormais occupée que du ſoin d'y remedier. Les difficultez s'aplaniront entre ſes mains, les moyens ſe multiplirõt par les conſeils de la ſageſſe, chaque jour ſera diſtingué par des bienfaits & par des graces; & les fruits de la paix, toûjours amers dans leur primeur, parviendront enfin par degrez à la plus heureuſe maturité.

C'eſt dans cette confiance que la Province de Languedoc é-

pargnera à V. M. l'inutile recit de ſes prodigieux épuiſemens, des dettes immenſes qu'elle a contractées pour ſon ſervice, de la deſolation de pluſieurs contrées que la famine & les maladies ont renduës incultes & deſertes. Bientôt, ſous les regards favorables de V. M. elle reprendra ſon premier éclat, & il ne lui reſtera d'autre deſir à former, que de voir prolonger au delà des bornes preſcrites une vie precieuſe, de qui ſeule dépend nôtre commune felicité.

A Monſeigneur le Dauphin.

MONSEIGNEUR,

La Province de Languedoc vient par de reſpectueux hommages reconnoître en vous

l'heritier preſomptif de la premiere Couronne du monde.

Le ſentiment naturel qui nous intereſſe au bonheur de nos neveux, nous fait goûter par avance toute la gloire qu'ils aurõt de vous obeïr, & nous leur ſervons d'interpretes pour vous prêter en leur nom le ſerment anticipé d'une fidelité inviolable.

Quelle conſolation pour nous, de voir dans un Prince déja ſi parfait revivre ſon auguſte pere, & découvrir dans ſon heureux naturel le fond de ces grandes vertus que nous avons ſi amerement regrettées.

Qu'il eſt glorieux, Monſeigneur, pour l'illuſtre Dame à qui la ſageſſe du Roy a confié vôtre éducation, de voir ger-

mer avec tant de ſuccés la ſemence de ſes nobles vertus qu'elle a ſi ſagement cultivée, d'en recüeillir déja les fruits, & de vous voir dans un âge ſi peu avancé non ſeulement l'objet de la tendreſſe, mais même de l'admiration de tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher.

Que ſera-ce donc, Monſeigneur, lors qu'appellé auprés du Roy vôtre biſayeul, vous aurez de plus prés ce grand modele devant vos yeux, & qu'inſtruit long-temps par ſes leçons dans le grand art de regner, vous partagerez le poids des affaires, & concourrez avec lui par vôtre ſageſſe & vôtre zele à nôtre commune felicité?

C'eſt ce que nous promet le

retour heureux des misericordes du Seigneur. Ce grand Dieu fléchi par tant d'illustres victimes qu'il s'est immolées dans sa colere, nous fait enfin connoître par la paix glorieuse qu'il vient de nous donner, qu'il aime toûjours Israël ; & nous avons lieu d'augurer de ce dernier bienfait qu'il sera suivi d'un plus grand ; qu'il conservera, pour la consolation du bisayeul, un jeune Prince qui fait ses esperances & ses delices, & qu'il conservera, pour le bonheur de l'arriere-petit-fils, un grand Roy qui est son appui & sa gloire. C'est ce qui fait, Monseigneur, nôtre plus douce esperance, & c'est aussi l'unique objet de nos voeux & de nos desirs.

J'ay attendu longtemps ce mois cy quelque nouvelle piece de Poësie ; mais on n'a pas jugé à propos de m'en faire present. Lindifference des Auteurs m'a determiné à parcourir tous mes papiers pour y chercher quelque chose qui pût faire plaisir aux Lecteurs. J'y ay enfin trouvé une version paraphrasée de la 29. Ode du troisiéme Livre d'Horace qui n'a jamais été imprimée, je l'ay lûë & examinée avec beaucoup d'attention. Je l'ay même montrée à d'excellents Critiques qui à quelque

petite chose prés, en ont trouvé la Poësie, & les pensées belles. Leur temoignage m'a determiné à la donner, & je suis persuadé que ceux qui la liront ne seront pas plus difficiles qu'eux.

VERSION

paraphrasée de la 29^e^. Ode du 3^e^. Livre d'Horace addressée à *Mecenas*, qui commence par *Tyrrhena Regum progenies*, &c.

GRand & fameux neveu
de ces illustres Rois,
Qu'autrefois la Toscane a
reconnu pour maistres,
Noble & digne heritier de
ces nobles ancestres,

Dont un peuple puiſſant a
reveré les loix,
Quitte pour aujourd'huy
ces éclatantes marques
Et cet appareil glorieux,
Qui fait bien connoiſtre à
nos yeux,
Que tu ſors du ſang des
Monarques,
Et viens ſçavoir par mon
moyen,
Juſqu'où vont les plaiſirs
d'un ſimple Citoyen.

Ce charmant Tivoly dont

les ſuperbes eaux
Baignent de flots d'argent
cent baſſins de Porphyre;
Ces jardins ſomptueux, où
l'œil ſurpris admire
D'un art entreprenant les
prodiges nouveaux,
Ces palais enchantez, ces
pompeux édifices
Ont aſſez occupé tes ſens:
Viens-t'en dans ces lieux
innocens
Gouter d'innocentes delices:
Tu n'es pas plus grand
qu'Apollon,

Qui fait bien cet honneur
à mon humble vallon.

Tu trouveras mon vin
sur mon buffet placé,
Ce vin que m'a rendu ma
premiere cuvée,
Que pour toy seulement mes
soins ont reservée,
Et que j'ay fait garder
dans un autre glacé:
Tu verras sur mon linge
une moisson de roses,
Et tu trouveras, si tu veux,
Pour l'usage de tes cheveux

De bien plus excellentes choſes ;
Car j'ay de ces parfums ſi doux
Que l'Orient vaincu ne produit que pour nous.

C'eſt la diverſité qui ſoutient le plaiſir ;
Le trop de bonne chere en fait perdre l'envie ,
D'un dégouſt infaillible elle eſt toûjours ſuivie ,
Et l'excés du bien même en oſte le deſir.

Sans or & sans azur, sans pourpre & sans peinture
Un repas servi proprement
Dans un lieu qui n'a d'ornement,
Que des beautez de la nature,
Sçait bien mieux charmer les soucis,
Que ces pompeux festins, où les Rois sont assis.

Quitte donc pour ce soir le tumulte & le bruit;

Laisse de trop de biens l'abondance importune ;
Laisse dans ton palais ta gloire & ta fortune ;
Et sois absent de Rome au moins pour une nuit.
Cesse de contempler dans sa grandeur sublime
Cette Reine de l'univers,
Qui sur tant de peuples divers
Leve son orgueilleuse cime,
Et qui par ses vastes projets
Dans tous les Potentats ne

voit que des ſujets.

Déja la canicule élance
ſon ardeur ;
Des feux du fier Lion la
force eſt aſſemblée ;
Du grand aſtre du jour la
flamme eſt redoublée ;
Et l'air eſt allumé par ſa
vive ſplendeur.
Le berger entouré de brebis
languiſſantes ,
Va chercher le ſecours des
eaux ,
Où ces arbres , dont les

rameaux
Font des ombres rafrai-
chissantes,
Mais qui dans cet embra-
sement
Ne sont pas agitez d'un
zephir seulement.

Elevé cependant au suprê-
me pouvoir,
Et malgré ce haut rang
étouffé dans la presse
D'un amas de fâcheux qui
t'assiegent sans cesse,
Et qui viennent te rendre

un importun devoir,
Tu trouve le repos indigne
d'un grand homme:
L'Etat occupe tous tes
soins;
Et ta santé te touche moins,
Que ne fait l'intereſt de
Rome,
Pour qui tu redoute l'effort
Des Parthes revoltez ou
des peuples du Nort.

Mais de grace dy moy,
que ſert d'entretenir
De ces évenemens la crain-

te anticipée,
Si cette crainte eſt vaine,
& peut-être trompée,
Puiſque c'eſt à Dieu ſeul
de ſçavoir l'avenir,
Ces ſuccés éloignez ſous
une nuit obſcure,
Par ſa prudence ſont ca-
chez,
Et lorſqu'il nous voit em-
pêchez
A craindre une perte fu-
ture,
Il rit des choſes d'icy bas,
Où tel pleure un malheur

qu'il ne ſentira pas.

Gardons bien noſtre eſprit
de s'échapper ſi loin,
Bornons tous nos ſoucis à
la choſe preſente,
Et croyons que ſans fruit
nôtre cœur ſe tourmente
Pour un faux avenir, d'un
veritable ſoin;
Aille comme il pourra, le
temps qui nous doit
ſuivre,
Ces chagrins ſont pour nos
neveux,

Et les maux qui viendront
ſur éux,
Quand nous aurons ceſſé
de vivre,
En rien ne ſeroient amoin-
dris
Par la compaſſion de nos
cœurs attendris.

Ainſi que nous voyons un
grand fleuve en repos,
Dormir comme un étang
dans l'enclos de ſes rives,
Puis tout à coup laſſé de
voir ſes eaux captives,

S'élever, s'elargir, & pouſſer mille flots :
Il paroiſt une mer, & ſon ravage étrange
Entraîne troupeaux & maiſons ;
De même en changeant ſes ſaiſons,
Le temps fait qu'un état ſe change,
Et mêle en ſes divers effets
Le tumulte au repos & la guerre à la paix.

Ce

Ce changement de temps
peut troubler nos plaiſirs ;
Mais celuy-là ſans doute
en éprouve un extrême,
Qui tout autant qu'il peut
ſe renferme en ſoy-même,
Et qui de ce qu'il tient con-
tente ſes deſirs.
Le beau temps d'aujour-
d'huy comble toute ſa
joye ;
Que demain le Ciel ſoit
changé
Que de noirs nuages char-
gé,
Septembre 1714. O

Il éclate, il tonne, il foudroye;
Le sage ignore ce malheur,
Et jusqu'à ce qu'il souffre,
épargne sa douleur.

Bien moins s'avise-t'il par des cris superflus
De rappeller à soy la disgrace passée,
Bien moins occupe-t'il son cœur & sa pensée
A luy rendre presents des maux qui ne sont plus.
Il sçait qu'un siecle entier

de troubles & d'allarmes
Ne fera pas revivre un
mort,
Il sçait que les arrests du
sort
S'executent malgré nos lar-
mes,
Et que même une Deité
Ne peut pas empêcher qu'
un malheur n'ait esté.

La fortune se plaît à frap-
per de grands coups;
En ses jeux insolens elle est
opiniâtre;

Elle eſt ſouvent contraire
à qui plus l'idolâtre,
Et ſon viſage eſt traître,
alors qu'il ſemble doux:
Elle fait de grands dons,
mais leur peu de durée
Afflige noſtre ambition;
Bien ſouvent la poſſeſſion
En eſt courte & mal aſ-
ſeurée;
Et ce que je tiens de ſa
main
Un autre le tiendra peut-
eſtre dés demain.

Je ne suis point ingrat des
biens qu'elle m'a faits ;
Je vante ses faveurs, je
l'en aime, & l'en louë,
Sur tout quand à mu porte
elle fixe sa roüe,
Et semble vouloir rire au
gré de mes souhaits.
Mais sitost que je sens qu'-
elle ébranle son aisle,
Pour voler en d'autres
quartiers,
Je me dispose volontiers
A luy rendre ce qui vient
d'elle

Et ne demeure revêtu
Que du manteau certain de
ma propre vertu.

Quand je ſeroïs privé de
tout autre ſoutien,
Jamais la pauvreté n'é-
tonneroit mon ame,
Et je n'y connois rien qui
ſoit digne de blâme,
Quand on ſe peut vanter
qu'on eſt homme de bien:
Je la tiens preferable aux
richeſſes lointaines,
Qui viennent des bords

estrangers,
Qu'on cherche avec tant de
dangers
Par des routes si peu cer-
taines,
Où l'on reclame si souvent
L'indulgence des flots & la
faveur du vent.

Armez donc vos fureurs
contre l'air & les eaux,
Aquilons inhumains, fiers
Auteurs des naufrages,
Vous aurez tout loisir de
former vos orages,

Avant que d'abimer ny
moy ny mes Vaisseaux,
Quand je m'embarqueray
sur le fameux Egée
Zephire les caressera,
Luy seul mes voiles enflera,
Ma Barque sera chargée:
Tout sera calme aux environs,
Et Pollux & Castor tiendront mes avirons.

Avis

Avis utile aux Mathematiciens.

M. le Duc de la Force Protecteur de l'Académie des belles Lettres, Sciences, & Arts de Bordeaux ; ayant dessein de proposer un Prix à tous les Sçavans de l'Europe, a laissé le choix du sujet & la decision à cette Compagnie, qui a choisi l'explication des effets du Barometre.

Le Prix sera une Medaille d'or de la valeur de 300. liv. au moins, ayant d'un costé, les Armes de M. le Duc de

la Force, & de l'autre la devise de l'Académie.

Il sera donné le premier de May prochain, à celuy dont le sistême sur la cause des variations du Barometre sera le plus probable.

Les Dissertations peuvent estre en François ou en Latin, & elles ne seront reçûës que jusqu'au premier de Mars prochain inclusivement.

Au bas des Dissertations il y aura une Sentence sans le nom de l'Auteur; & dans un Billet cacheté, l'Auteur mettra, avec la même Sen-

rence, son nom, ou une adresse quelconque, pour se faire connoistre. Le tout affranchi de port, à l'adresse du sieur Brun, Imprimeur de l'Academie de Bordeaux, ruë S. Jâmes.

Je suis fort redevable à M. D. L. 5. des Lettres pleines d'érudition, & des bons conseils qu'il m'envoye, si j'avois l'honneur de le connoistre, je le remercierois particulierement de l'obligation que le Public luy peut avoir s'il me tient parole. La maniere dont il deffend la memoire de feu

M. Devizé contre le fiel de M. de la Bruyere, eſt pleine d'équité, de gout & d'eſprit. *On peut mettre*, dit il, *au nombre des gaſconades, c'eſt-à dire des hyperboles outrées ce que M. de la Bruyere dit du Mercure Galant, qu'il étoit immediatement au-deſſous du Rien, la penſée n'eſt pas juſte & elle doit eſtre miſe au nombre de celles qui ſont marquées à ce coin par le P. Bouhours dans ſa maniere de bien penſer. Au fonds cela eſt faux : on trouvoit dans le Mercure de M. Devizé de jolis morceaux, on y apprennoit les*

familles, ceux qui venoient au monde & ceux qui en sortoient, les pieces qui couroient dans le monde galant, ce qui se passoit dans la Republique des Lettres, & l'histoire du siecle courant. Compte-t on cela pour rien ? on vit dans le monde, il est bon de sçavoir ce qui s'y passe ; cela vaut mieux que de rétablir une lacune d'un Auteur Grec, ou un passage corrompu.

M. Devizé écrivoit poliment & agreablement, son stile estoit chastié & correcte, on le lisoit avec plaisir. M. de la Bruyere écrivoit durement, son

ſtile eſtoit negligé ; & on ſent en liſant ſes ouvrages que l'Auteur eſtoit chagrin & atrabilaire, & toûjours en colere contre le genre humain : ſon ſtile eſt poëtique, & monté ſur des échaſſes : il tient bien plus de Juvenal que d'Horace : je ne parle point du fonds des choſes ; mais ſeulement de la maniere dont il met ſes penſées en œuvres.

M. D. L. 5. qui continuë ces remarques avec beaucoup de diſcernement & d'érudition, en fait dans ſa Lettre une autre que je renvoye à l'Académie des Medailles &

& aux Sçavants qui s'y connoissent. *Je vis*, dit-il, *ces jours passez, le Portrait du Roy gravé par Lincks d'aprés le sieur de la Haye, & dans l'enfoncement une Montagne sur laquelle estoit un Chasteau tout en feu, & au bas de l'Estampe ce Discours Latin du fameux Santeüil.*

Vicit inaccessis confisas rupibus arces
Miraris? per Rhenum hic sibi fecit iter.
Santolinus Victorinus.

Pourquoy s'étonner que LOÜIS *Prenne une Place inaccessible,*

Son bras n'eſt-il pas invincible, Et le Rein n'a-t-il pas fait un paſſage aux Lis.

Je doutay, ajoûte-t-il, *que* vincere arcem, *eut eſté employé ſouvent dans le temps d'Auguſte pour dire prendre une Ville ; mais je ſoutins que* conſiſas *eſtoit un barbariſme : le Poëte aura crû que de* conſido, conſidi, *venoit* conſiſum; *mais c'eſt* conſeſſum. Je ſuis trop du ſentiment de l'Auteur de la remarque, pour prendre le parti de Santeüil contre luy. Si quelqu'un juge à propos de le faire, je rendray,

si cela luy fait plaisir, sa ré-
ponse publique.

Mais à propos de Remar-
ques, & de Litterature, je me
souviens qu'on m'a averti que
je devois être exact à annon-
cer les Livres nouveaux : il en
tombe heureusement un sous
ma main.

M. Dancourt vient de
donner une petite Comedie
nouvelle qui a pour titre,
Les Festes du Cours : on ne
laisse pas d'y rire ; mais le Par-
terre indulgent à son ordinai-
re avouë qu'il ny comprend
rien, & c'est asseurement

grand dommage, car il y a dans cette Piece un certain Cynœdor qui eſt le genie du Bal, qui ſe tourmente comme un Diable, depuis le commencement de la Comedie juſqu'à la fin, pour venir à bout de demêler une chaine d'inconvenients, où l'on a la rage de ne vouloir rien comprendre. Le langage en eſt tres-françois; il eſt même orné de Sentences magnifiques ſur l'eſprit, ſur le cœur & ſur les mœurs: & on ſoûtient que l'Auteur a fort bien fait de ſe dedommager de

l'obſcurité de l'intrigue, par la clarté de certains endroits de ſes Chanſons : *Un Avocat s'y fait cocu luy-même*, & l'on ne ſçait ce que tant d'autres gens y font ; en un mot ce qu'il y a de vray, c'eſt que les termes y ſont ſi joliment enveloppez, que l'eſprit va tout droit à ce qu'il veut dire, *auditorem rapit*. Pour moy qui ne ſuis point critique, & qui n'ay point l'art de l'être, il me ſemble que l'on a raiſon d'être content des maſques, des danſes, & même de quelques chanſons

que Cynœdor & Choreda chantent à merveille.

Il y a un si grand nombre d'honnestes gens dans les Provinces qui m'ont recommandé de leur faire part des morceaux de Theatre qu'on approuve davantage dans les Pieces nouvelles qui se represententicy, que je croi ne pouvoir mieux m'y prendre pour les contenter, que de placer dans le Chapitre que je fais exprés pour eux, toutes les chansons de cette Comedie : Ceux qui en voudront la Musique n'auront qu'à me la demander,

j'auray ſoin de la leur envoïer. Je me flatte qu'on ne me reprochera point d'avoir employé cet Article pour groſſir mon Livre, puiſque je l'ay augmenté de 80. pages, & que j'en ay de beaucoup diminué le caractere.

PROLOGUE DES FESTES DU COURS.

CHOREDA.

PRE'S de la plus ſuperbe Ville
Que couvre la voute des Cieux,
Dans un ſéjour délicieux
Que baigne une eau pure & tranquile,
Lieu charmant & digne des Dieux
L'amour a choiſi ſon azile.

CYNOEDOR.

Tandis que l'horreur de la Guerre
Mettoit en feu toute la Terre,
Ce sont ces beaux lieux que la Paix
Avoit choisi pour son Palais.

ENSEMBLE.

Les soins du plus grand Roi du
monde
Ont mis Bellone dans les fers
Et par sa sagesse profonde
La Paix pour son séjour a le vaste
Univers.

ENSEMBLE.

Les Ris, les Jeux, viennent pren-
dre la place,

Qu'elle occupoit dans ces heureux
Climats,
Favoris du Dieu de la Thrace,
Venez, volez, accourez sur leurs
pas,
Qu'ici le plaisir vous délasse
De la fatigue des Combats;
Et que l'Amour luy même en chasse
Tout ce qui ne luy convient pas.

CHOREDA.

Venus vous appelle
Dans ce beau réduit,
Plein d'ardeur pour elle
Le Dieu Mars la suit;
Et prés de vos belles
L'Amour vous conduit,
Son Flambeau vous luit;
Discrets & fidelles
Venez-y sans bruit.

CYNOEDOR.

CYNOEDOR.

Venus en colere
A dit à l'Amour,
Qu'en certain myſtere
On craint le grand jour;
Jadis à Cythere
En flagrant délit
Phœbus la ſurprit,
L'Amour pour luy plaire
Prend ici la nuit.

CHOREDA.

Ici Venus veille
Pour ces Favoris,
LeDieu de la treille
Endort les Maris;
Tous les Dieux enſemble
Prêtent leur ſecours
Septembre 1714.

Au Dieu des Amours,
Pour ceux qu'il assemble
Cette nuit au Cours.

ENSEMBLE.

Tous les Dieux ensemble
Prêtent leur secours
Au Dieu des Amours,
Pour ceux qu'il assemble
Cette nuit au Cours.

Fin du Prologue.

DIVERTISSEMENT, DES MASQUES.

AIR.

Qu'un Bal au Cours ſous ce feüillage
Eſt un aimable amuſement :
La Coquette, & la plus ſage
Y viennent également
Ecouter le doux langage
D'un jeune & nouvel Amant.
Qu'un Bal au Cours, &c.

Il n'eſt dans aucun bocage,
Oiſeau de qui le ramage
Soit plus doux & plus charmant,

Que le séduisant langage
D'un jeune & nouvel Amant.
Qu'un Bal au Cours, &c.

La liberté regne en ces lieux,
On n'y craint point la médisance.

Les Jaloux & les ennuyeux
Y sont dupez par l'apparence.

Des Argus les plus curieux,
On y trompe la vigilance.

Folis propos, discours joyeux
S'y débitent sans consequence.

L'Amour pour y combler nos vœux
Est avec nous d'intelligence.

Tel y veut trop ouvrir les yeux
Qui voit souvent plus qu'il ne
pense.

AIR.

Pour faire au Cours des conquêtes nouvelles
L'Amour attire tout Paris ;
Au clair de la Lune les Belles
Changent ſouvent de Favoris,
Et ne ſont gueres plus fidelles
A leurs Amans qu'à leurs Maris.

AIR.

Jeunes Fillettes
Diſſimulez
Les ardeurs ſecrettes
Dont vous brûlez ;
Quand ſous ſon Empire
Le Dieu des Amours
A ſçû vous réduire ;
Cachez bien toûjours

Ce qu'il vous inſpire,
Ou ſi ſon martire
Vous force à le dire,
Laiſſez vous conduire
Aux Fêtes du Cours.

AIR.

BEautez qui voulez qu'on vous aime,
Pourquoi vous défendre d'aimer:
Il eſt mal aiſé d'allumer
Les Feux d'amour ſans en brûler ſoi-même.

Branles en Contre-danſe.

AU Cours aprés la danſe
Pour les tendres Amans,
Il eſt ſans conſequence
D'agréables momens.

L'Amour pour écarter tout ce qui
les traverse
Amuse les Mamans
Long-tems ;
Il endort les Maris
Rigris ,
Et le Diable les berce.

Au Bal du Cours les Dames
Dans la belle Saison ,
Du succés de leurs flâmes
Causoient sur le gazon ,
Entr'elles les Amours troquerent
leur chaussure.
Et ce changement-là
Prouva
A bon nombre d'Epoux
Jaloux ,
Quelle étoit leur Coëffure.

Ici maint agréable
Tout rempli de Bachus,
Vient au ſortir de table
Faire inſulte à Venus.
L'Amour toujours au guet prompt
à vanger ſa mere,
Aprés deux ou trois tours
De Cours
Leur décochant un trait
Les fait
Tomber dans quelqu'orniere.

Perſecuteurs des Dames
Jaloux trop curieux,
Laiſſez en paix les ames
Dans ces aimables lieux:
De ſoins & de ſoucis dégageant
nos penſées,
Sans nous priver du jour

L'Amour

L'Amour
Nous rend comme les Dieux
Heureux
Dans les Champs Elisées.

Assis prés de sa femme
Un Avocat au Cours,
Méconnoissant la Dame
Lui conta ses amours;
Elle pour profiter de son erreur extrême
En tira de l'argent Comptant,
Et le pauvre Avocat Bien fat
Se fit cocu lui-même.

Une jeune coquette

Femme d'un Orlogeur,
A certaine amourette
Ayant livré son cœur,
Tandis qu'à travailler chez luy
l'Epoux demeure,
La Belle & son Galant
Souvent
S'en vont au Cours exprés
Au frais
Du Berger sonner l'heure.

Amans dans les Ruëlles
Ne passez plus vos jours,
Il est des nuits plus belles
Pour vous aux Bals du Cours,
L'Amour vous offre ici des conquê-
tes aisées,
En faveur de la Paix
Ses Traits

Ne forment que des nœuds
Heureux
Dans les Champs Elisées.

D'une aimable Grisette,
Certain vieux Brocanteur,
Par contrat fit emplette
Sans s'assurer du cœur
L'exemple d'un Epoux dont toute la fortune,
Venoit de trafiquer
Troquer,
Fit qu'elle trafiqua
Troqua....
Au Cours, au clair de Lune.

Une Fille sçavante
En l'art de Cupidon,

De ſes droits joüiſſante
En uſoit bien dit-on,
Mal inſtruit de ſes feux, un Tu-
teur mal habile
La crût au Cours la nuit
Et prit
Sa Femme & ſon Rival
Au Bal
Au lieu de ſa Pupille.

Le Démon de la Dance
Pour flater ſes deſirs,
De toute ſa puiſſance
Travaille à vos plaiſirs;
De ſes empreſſemens il ne veut
pour ſalaire
Que l'honneur de pouvoir
Vous voir
En foule ici témoins
Des ſoins
Qu'il prendra pour vous plaire.

Voilà ce qu'il y a de plus comique dans la Piece. Mais ce qu'il y a de meilleur à la tête de cet Ouvrage c'eſt une Epître en grands & petits vers dediée au Prince Royal & Electoral de Saxe.

Je n'aurois pas manqué de faire ce mois-cy un détail peut être agreable des grandes feſtes que M. le Prince de Vaudemont a donné à Commercy à leurs A. R. de Lorraine & à M. l'Electeur de Treves, ſi l'Auteur du Journal de Verdun (à l'exemple des Princes & Princeſſes à

l'honneur desquels ces festes se celebroient) ne s'étoit pas luy-même * *satisfait & remply d'admiration de la majestueuse dépense que M. le Prince & Madame la Princesse de Vaudemont avoient faites en leur faveur ; encore du plus grand cœur & des belles manieres dont le tout fut accompagné : Mais helas ! que les plaisirs de la vie, même ceux des Princes sont courts & sujets à bien des traverses !*

Les plaisirs, continuë cet illustre Auteur, *qui s'étoient*

* Ces paroles sont tirées mot pour mot du Journal de Septembre.

comme donnez un rendez-vous à Commercy, s'évanoüirent presque aussitôt que les Testes Couronnées en furent parties. Ensuite il annonce d'un ton pitoyable par le choix des termes, la mort de Madame la Princesse de Vaudemont, dont il est aussi vray que toute l'éloquence des hommes exprimeroit à peine le caractere & les vertus, qu'il est seur que l'Auteur du Journal de Verdun qui se pare des dépoüilles du Mercure est un mauvais Orateur. Mais sur tout ses raisonnements politiques & decisifs

me paroiſſent fort bien trouvez.

Il y a lieu de croire, dit-il, *que les Juges & arbitres de la paix compenſeront la plûpart des Articles de dedommagement, & que leur principale attention roulera ſur la reſtitution à faire des Villes & Provinces occupées pendant le cours d'une guerre longue & ſanglante, commencée avec ſi peu de neceſſité & de fondement. Car ſi le motif d'une riche ſucceſſion diſputée entre deux puiſſants concurrents, a allumé la guerre d'Eſpagne, on n'apperçoit aucun legitime prétexte qui ait*

pû faire entreprendre celle du Nord.

Oh ! le Juriſte porte ſes veuës bien loin ! que fera-t-il maintenant que la Paix eſt faite ? ſi l'on me permet cependant de raiſonner contre luy, l'émulation rendra peut-eſtre nos ouvrages meilleurs.

Je n'offenſe perſonne, Meſſieurs, je le repête encore ; mais je croy qu'il eſt naturel d'attaquer des eſprits qui ſe repoſent aſſez ſur la bonne opinion qu'ils ont de leur étude pour nous donner

des balivernes de leur imagi-
nation pour des productions
ſolides; qu'on ne ſe previen-
ne en un mot ny pour eux,
ny pour moy; mais que de
bonne foy, les gens éclairez
mettent dans la balance, d'un
côté le droit uſurpé que les
uns ont de raiſonner com-
me bon leur ſemble, & de
l'autre, l'obligation où je ſuis
de me taire, juſqu'à ce qu'on
m'accorde la liberté de m'éten-
dre d'avantage, & qu'ils nous
jugent. Je vais en attendant
battre la campagne, & pro-
mener d'abord juſqu'à Chi-

non; les lecteurs qui voudront m'y accompagner, ils y apprendront le ſuccés d'une des plus ſplendides & des plus galantes feſtes qu'aucun particulier ait donnée en France pour le retour de la Paix.

M. des Molieres homme riche & de diſtinction dans cette Province fit dreſſer le douze du mois paſſé tout l'appareil d'un Feu magnifique au milieu d'une Terraſſe vis-à vis le Convent des Capucins de Chinon. Le Theatre de cette réjoüiſſance ſe trouva ainſi heureuſement

ſitué ſur le haut d'une Montagne qui commande à la Ville & à la Riviere. Plus de cinq cens chandelles enfermées dans des Lanternes ſervirent à illuminer le Convent dont les murailles du Jardin furent bordées d'un grand nombre de pots de fer & de terre pleins de gaudron & d'autres feux, une quantité prodigieuſe de fuſées & de gerbes ſe meſlerent au bruit des Tambours, des Trompettes, des Hautbois, & des Violons, dont le deſordre agréable fut in-

terrompu par plusieurs dé-
charges de six pieces de canon
qu'on avoit rangées sur la
Terrasse, & qui tirerent jus-
qu'à ce que tout l'artifice du
Feu de joye fut consommé.
Toute la Ville de Chinon
sur les Remparts, sur les
Ponts & dans la Campagne
répondit à cette feste par mille
acclamations de vive le Roy.
Enfin les illuminations furent
si nombreuses & si grandes,
que bien des gens assurent
avoir leu de plus d'une demie
lieuë, à la faveur de leur lu-
miere, & aprés de trois lieuës

à la ronde, toute la campagne a eu le plaiſir de voir cette réjoüiſſance, qui fut ſuivie d'un repas dont la propreté, l'abondance & la delicateſſe firent les honneurs à plus de quatre-vingt perſonnes.

Pour changer de theatre & de matiere, je prie ceux qui ne s'ennuyent point de voyager avec moy de me tenir compagnie juſqu'à Venise, où je vais en entrant offrir à leurs yeux la fidelle peinture d'une Hiſtoire ſi veritable, & ſi fraîche, qu'elle fait encore à preſent tout le

bruit de cette Ville.

Le vingt trois du mois passé, on mit en prison, par ordre des Inquisiteurs de l'Etat, le Curé de la Paroisse de S. Mathias âgé d'environ 60. ans, accusé d'entretenir correspondance en France. Son Accusateur avoit contrefait le caractere de son écriture, & avoit composé une Lettre, dans laquelle il disoit que le Senateur bien connu, n'ayant pû aller au * *Pregadi*, n'avoit pû l'informer de ce qui s'y étoit passé. Ce pauvre Curé a

* Conseil des dix.

été mis à la question plusieurs fois, & a souffert tous les tourmens imaginables ; mais loin de confesser un crime qu'il n'avoit point commis, il a toûjours répondu avec fermeté qu'il étoit innocent. Cependant on fut prêt à le condamner à la mort ; mais comme on luy avoit donné tous les tourmens que les Loix permettent, sans pouvoir arracher de luy l'aveu du crime dont on prétendoit qu'il fut coupable, on le condamna à une prison perpetuelle, dans l'espoir qu'avec le temps il denonceroit

nonceroit le Senateur.

Le même Accusateur a ten-
té de joüer un pareil tour au
Curé de Saint Jean, & est allé
chez luy, luy dire, qu'il luy
étoit tombé entre les mains
une de ses Lettres pleine de
matieres d'Etat, & que s'il ne
luy donnoit cent sequins il la
porteroit aux Inquisiteurs de
l'Etat. Le Curé surpris de voir
une Lettre de son caractere,
quoyqu'il sçût bien ne l'avoir
pas écrite, luy dit qu'il luy
donneroit les cent sequins,
mais qu'il falloit du temps.
L'Accusateur s'en contenta,

& répondit qu'il retourneroit dans trois jours pour prendre l'argent, & qu'il luy remettroit alors ladite Lettre. Le Curé fut aussitôt trouver un Avocat pour consulter cette affaire. L'Avocat luy dit, *Si vous estes coupable, payez, & tâchez de r'avoir cette Lettre, sinon allez rendre compte aux Inquisiteurs de ce qui se passe.* Le Curé prit ce dernier parti, il fut les trouver, & leur dit qu'une personne inconnuë étoit venuë luy faire voir une Lettre où il y avoit des matieres d'Etat, qu'elle paroiſ-

soit être de son caractere, mais qu'il asseuroit ne l'avoir pas écrite ; qu'il avoit promis à ce faussaire de luy donner cent sequins, & qu'il devoit venir les prendre un tel jour. Les Inquisiteurs se souvenant du Curé de S Mathias, & se figurant que se pouvoit être quelque malheureux qui contrefaisoit toutes les écritures, dirent au Curé de S. Jean que le jour que devoit venir cet Accusateur, le Capitaine, ou le Grand-Prevôt se trouveroit dans son Eglise avec ses Archers, & que pour faire con-

noître ledit Accuſateur lorſqu'il luy parleroit, il n'avoit qu'à ſe moucher pluſieurs fois. L'Accuſateur vint à point nommé trouver le Curé pour recevoir les cent ſequins, & fut le chercher dans ſon Egliſe, où il confeſſoit. Le Curé l'aborda, ſe moucha, & auſſitoſt les Archers du Prevôt ſe ſaiſirent de ſa perſonne, & le conduiſirent en priſon, où il fut appliqué à la queſtion, & où il confeſſa tous ſes crimes.

Le Curé de S. Mathias fut reconnu innocent & mis en

liberté avec une joye extraordinaire de tout le peuple, & l'Accusateur a été étranglé, & attaché ensuite à une potence sur la place pendant tout un jour. *C'est la Justice ordinaire des Inquisiteurs d'Etat, differente du Conseil des Dix, qui fait mourir les criminels en public.*

Ce Curé a donné dans cette horrible extrêmité une preuve de la constance & de la fermeté d'un veritable Chrétien. Il a souffert toutes les tortures sans jamais s'en plaindre, & preferé son devoir à sa vie.

Peu de jours aprés son empri-
sonnement, son Accusateur
fut se confesser au Curé de
S. Cassan, & luy dit avoir ac-
cusé injustement le Curé de
S. Mathias & qu'il pouvoit
luy confier sa Confession, ce
qu'il fit ; mais connoissant
par ce moyen son Accusateur,
il crût que sa Religion luy
deffendoit absolument de le
déclarer. Enfin quoyqu'il soit
sorti de prison il y a huit jours,
il n'est retourné chez luy qu'-
hier, pour éviter la grande
quantité de peuple qui meurt
d'envie de le voir.

Cet Accusateur étoit Ferrarois, & avoit tiré cinquante pistoles en plusieurs fois du grand Chancelier deffunt, par des Lettres contrefaites de son caractere. Il a joüé le même tour à plusieurs autres personnes.

Bien m'en prend de n'avoir pas ce mois-cy un seul Mariage à annoncer au Public. Cet Article de moins m'épargnera la façon d'une liaison, & la peine de me justifier sur ce chapitre de plusieurs fautes que d'honnestes gens prétendent avoir remarquées dans

les Genealogies du mois passé. Je diray cependant pour mon excuse, qu'elles ne m'appartiennent pas toutes, & qu'elles naissent autant des noms propres qui sont defigurez dans les Memoires qu'on m'envoye, que de ma negligence à prier mon Genealogiste de les verifier, & de corriger mes epreuves : Mais j'auray doresnavant une si grande attention là-dessus, que j'espere qu'on ne me reprochera plus cet inconvenient. L'Article suivant va faire preuve de mon exactitude.

Le P. Loüis de Sanlecque, Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Auguſtin, Prieur de Charnay prés Dreux, connu par ſes Ouvrages de Poëſie, mourut en ſon Prieuré le 14. Juillet 1714.

Dom N... Pouderoux Abbé de S. Martin de Canigoux, mourut le 28. Aouſt 1714.

Madame la Princeſſe de Vaudemont Anne Eliſabeth de Lorraine, mourut d'une attaque d'apoplexie le cinq Aouſt, dans le Chaſteau de Commercy, elle eſtoit née *Septembre* 1714.

le 6. Aouſt 1649. & elle avoit eſté mariée le 27. Avril 1669. à Charles Henry legitimé de Lorraine Prince de Vaudemont depuis Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, Chevalier de la Toiſon d'Or & Gouverneur du Milanez ; de ce mariage eſtoit né Charles Thomas de Lorraine, dit le Prince Thomas de Vaudemont fils unique, Chevalier de la Toiſon d'Or, Commandant en Chef l'Armée Imperiale en Lombardie en 1704. mort en trois jours d'une fiévre maligne

à Ostiglia en Italie, le 12. May de la même année, sans alliance.

Madame la Princesse de Vaudemont qui vient de mourir estoit fille de Charles de Lorraine troisiéme du nom Duc d'Elbeuf, Pair de France, Gouverneur & Lieutenant General pour le Roy de la Province de Picardie, mort le 4 May 1692. & d'Anne Elisabeth de Lannoy sa premiere femme, morte le trois Octobre 1654. M. le Duc d'Elbeuf d'àpresent est fils du même Duc, & d'E-

lisabeth de la Tour en Auvergne sa seconde femme, feuë Madame la Duchesse de Mantouë estoit aussi sa fille, & de Françoise de Montault Navailles sa derniere femme.

M. le Prince de Vaudemont & Madame la Princesse de l'Isle-bonne sa sœur sont nez de Charles Duc de Lorraine troisiéme du nom & de Beatrix de Cusance Princesse de Cantecroix, qu'il avoit épousé du vivant de Nicole Duchesse de Lorraine sa femme ; ce qui donna lieu aux Sentences données à Ro-

me par le Tribunal de la Rotte les 28. Février 1658. 15. Janvier 1653. & 23. Mars 1654. par lesquelles ce Mariage fut declaré nul & illegitime.

La grandeur de la Maison de Lorraine est si connuë qu'il n'est pas necessaire icy d'entrer dans la discussion de son origine ; on remarquera seulement qu'elle est la plus ancienne des Maisons Ducales Souveraines qui subsistent à present, & qu'elle a toûjours esté considerée comme une des plus illustres entre les

Souveraines de l'Europe depuis Gerard Comte d'Alsace qui l'an 1048 fut investi par l'Empereur Henry III. son cousin du Duché de Mozelane, que l'on appelloit alors le Duché de la Haute Lorraine.

Messire Paul Duc de Beauvillier, Pair de France, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres du Roy, Premier Gentilhomme de sa Chambre, Chef du Conseil Royal des Finances, Ministre d'Etat, Gouverneur des Enfans de France & Gouverneur de la

Ville & Citadelle du Havre-de-Grace, du Chasteau de Loches, & de Beaulieu, mourut le 31 Aoust 1714. en sa 66^e. année Il estoit fils de François de Beauvillier Duc de S. Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ses Armées, Conseiller en ses Conseils, Premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Tourraine, & des Villes & Chasteaux de Loches, de Beaulieu & du Havre-de Grace, mort le 16. Juin 1687. & de Dame An-

toinette Servient sa premiere femme ; il avoit épousé en 1671. Loüise Henriette Colbert fille de Mre. Jean Baptiste Colbert Marquis de Seignelay Ministre & Secretaire d'Etat, Commandeur & Grand Tresorier des Ordres du Roy ; & de plusieurs enfans nez de ce Mariage il n'est resté dans le monde que Marie Henriette de Beauvillier mariée le 20. Decembre 1703. avec Loüis de Rochechoüart Duc de Mortemar Pair de France son cousin germain, Premier Gentilhomme de la Chambre

du Roy par la demiſſion de ſon beau-pere. M. le Duc de Beauvillier ſe voyant ſans enfans mâles s'eſtoit demis depuis quelques années de ſon Duché de S. Aignan en faveur de Paul de Beauvillier ſon frere, dit le Chevalier de S. Aignan, né du ſecond mariage de feu M. le Duc de S. Aignan avec Françoiſe Geré de Luce. M. le Duc de S. Aignan d'aujourd'huy a épouſé en 1707. Marie-Anne de Montlezun, fille & heritiere de feu M. le Marquis de Beſmaux, dont il a des enfans. La Maiſon de

Beauvillier, l'une des plus anciennes du Royaume, a pris son nom du lieu de Beauvillier en Beausse, Bourg situé à cinq lieuës de Chartres; elle s'est alliée aux Maisons d'Estouteville, d'Illiers, d Estampes, de Clermont Tonnerre, de Beauveau, de Rohan, du Bec, de la Grange Montigny, du Châtelet, &c.

Dame Marie Heron, veuve de Messire Abel de Sainte-Marthe, Seigneur de Corbeville, Doyen des Conseillers de la Cour des Aydes, mourut le premier Septemb. 1714.

Feu M. de Sainte Marthe ſon mary étoit neveu des celebres Gaucher, dit Scevole de Sainte-Marthe, & Loüis de Sainte-Marthe freres jumeaux, Hiſtoriographes de France, Auteurs de l'Hiſtoire Genealogique de la Maiſon de France, ſortis d'une famille ancienne qui a donné de tout temps des perſonnes recommendables par leur eſprit & leur probité.

Meſſire Germain Chriſtophe de Thumery, Chevalier Seigneur de Boiſſiſe, le Vé, &c. Conſeiller du Roy en ſes

Conſeils, Préſident en la ſeconde Chambre des Enqueſtes, mourut ſubitement le 1. Septembre 1714. âgé de 70. ans. Il étoit fils de Chriſtophe de Thumery, Seigneur de Boiſſiſe, mort en 1657. & de Magdelaine le Coigneux, morte en 1687. Il avoit été receu Conſeiller au Parlement en 1673. & Préſident aux Enqueſtes en 1682. Il avoit épouſé Magdelaine le Tellier de même famille que Meſſieurs de Courtenvaux, & de Souvré, & fille de René le Tellier ſieur de Morſan & de

Neuvy, Conſeiller en la Cour des Aydes, & de Françoiſe Briçonet ; il en a laiſſé René de Thumery, Conſeiller au Parlement de Metz, qui a l'agrément de la Charge de Monſieur ſon pere ; Adrien de Thumery, Chevalier de Malthe ; & Magdelaine de Thumery, mariée en 1695. à Jean-Baptiſte de Flexelles, Comte de Bregy ; & Valentine de Thumery non mariée. La famille de Thumery eſt une des plus anciennes familles de Paris ; il y a plus de 300. ans qu'elle eſt en poſſeſſion de la

Terre de Boiſſiſe, & elle s'eſt alliée aux meilleurs familles de la Robe.

Dame Marie Magdelaine Boucherat, veuve de Meſſire Henry de Fourcy, Comte de Cheſſy, Conſeiller d'Etat ordinaire, & ancien Prevoſt des Marchands, mourut le trois Septembre 1714. Elle étoit fille de feu Meſſire Loüis Boucherat, Chevalier Comte de Compans, mort Chancelier de France le 2. Septemb. 1699. & de Dame Françoiſe Marchand ſa premiere femme. Feu M. de Fourcy étoit neveu

de Dame Marie de Fourcy, femme de Messire Antoine Coiffié, dit Ruzé, Marquis d'Effiat, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, & Sur-Intendant des Finances, & fils de Henry de Fourcy, Seigneur de Chessy, Président de la Chambre des Comptes de Paris, Sur-Intendant des Bastiments, & Conseiller d'Etat, & petit fils de Jean de Fourcy, Seigneur de Chessy en Brie, successivement Secretaire du Roy, Tresorier de France à Paris, Président des Comptes, Sur-Intendant

des Baſtimens & Conſeiller d'Etat. Madame de Fourcy qui vient de mourir a eu pour enfans feu Meſſire Henry-Loüis de Fourcy, Maiſtre des Requeſtes ; Olivier François de Fourcy, Chanoine de Paris, Abbé Commendataire de S. Ambroiſe de Bourges, cy devant Conſeiller au Parlement; Balthazar-Henry de Fourcy, receu Chevalier de Malte ſur ſes preuves admiſes le 25. Janvier 1673. depuis Chanoine de Noſtre-Dame, Abbé Commendataire de S. Vandrille, Docteur de Sorbonne; Achilles-

Achilles-Balthazar de Fourcy, receu Conſeiller au Parlement en 1699. & Angelique Henriette de Fourcy, mariée le 31. Mars 1689. avec Paul de Fieubet, Seigneur de Reveillon, Conſeiller au Parlement, puis Maiſtre des Requeſtes.

Il n'eſt preſque rien de plus ſeur pour ſoutenir le titre & le merite de ce Livre, que d'avoir beaucoup d'attention à debiter galamment un grand nombre de bagatelles. La ſcience de cet ouvrage ne conſiſte pas tant à ſçavoir paſſer delicatement d'une matiere à

une autre, qu'a ſçavoir le remplir d'une infinité de choſes qui amuſent ou qui ſurprennent les Lecteurs. Mais pour arriver à ce but, il faut qu'on me les donne, que je les ramaſſe, ou que je les invente. J'ay mauvaiſe opinion de ce que j'invente, ce que j'ay ramaſſé ce mois cy, où tout le monde eſt en vendange, ne vaut pas grande choſe, & ce qu'on m'a donné ne reſſemble pas mal à ce que j'ay ramaſſé. Se ſouleve qui voudra contre cette plainte, je voudrois n'avoir pas raiſon de la

faire : mais je ſuis ſeur que les plus rebelles admireroient ma conſtance, s'ils étoient témoins de mon attention à lire, à choiſir, ou à mettre au rebut tous les Mémoires qu'on m'envoïe. Jen ſuis fâché, Meſſieurs, c'eſt vôtre faute, & c'eſt vous même qui me réduiſez à la neceſſité de ſuppléer à ce défaut ; mais heureuſement on m'apporte une Lettre qui va peut être ſervir à m'en épargner la peine. Sans doute, & elle ſemble juſtement faite en conſequence de ce que je viens de dire

Voicy encore des Vers, Monsieur, & des Vers de ma façon; mais en verité je ne vous les donne que pour l'acquit de ma conscience seulement, & que parce que je l'ay promis, je vous ay déja dit que je ne suis pas Poëte & vous l'avez bien veu; aussi n'est ce pas pour me conformer à l'usage que je me deffend de cette qualité, je voudrois la meriter je m'en ferois honneur; mais je ne la merite pas; pourquoy donc me direz vous, vous mêler de faire des Vers? c'est par complaisance, il a pris en gré à quelques femmes de ma connoissance,

parce que j'en ay fait pour elles quelques fois d'assez mauvais, de s'imaginer que j'étois capable d'en faire de bons, & il a fallu malgré moy avoir correspondance avec l'Auteur du Mercure ; & luy envoyer ce qu'on vouloit que je fisse. Quand Monsieur du Fresny devroit m'accuser d'ingratitude, je ne puis m'empescher de dire, en passant, que j'ay souvent esté surpris de ce que, luy, qui a infiniment d'esprit & de gout, a toûjours employé ce que je luy envoyois ; je ne suis pourtant point redevable à sa complaisance de l'honneur

qu'il m'a fait, il me connoist ; mais je n'avois garde de paroître à visage découvert en si mauvais équipage, outre que mes Lettres étoient Anonimes ; je déguisois encore mon caractere & je prenois toutes les precautions nec ſſaires pour empeſcher qu'il ſçeut de quelle part mes Lettres luy venoient ; tout étoit cependant donné au Public quelque fois avec les corrections qu'il prenoit la peine de faire, & quelque fois en faiſant des réponſes parodiées. Son indulgence peut bien avoir favoriſé la décadence d'un livre à laquelle

ſans doute, j'ay eu l'honneur de contribuer pour ma part.

Vous voyez, Monſieur, que je n'ay pas plus de vanité que j'en dois avoir; & comme je n'ay pas trop bonne opinion de ce que je fais on ne me fait aucun chagrin de me perſuader que j'ay raiſon, cependant les Dames dont je viens de parler confirmées dans leur erreur par la réüſſite de ces bagatelles, faites toûjours à la hâte, & avec négligence, ſont revenuës à la charge avec le nouveau Mercure; j'ay reſiſté aux premieres attaques mais j'ay eu beau leur dire que

*vous estiez trop circonspect & trop difficile, il a fallu ceder pour cette fois & faire un envoy de la derniere Enigme dans le gout de celle que M. Anceau fit il y a quelques mois pour l'Enigme de M. de * * la maniere dont elles s'y sont prises pour deviner celle en question m'a donné en même temps occasion de me venger de leur persecution. Au reste, Monsieur, si je ne prens pas avec vous les mêmes précautions dont je me suis servy avec M. du Fresny, c'est aprés vous avoir fait connoître l'indifference que j'ay pour le sort de ces amuse-*

mens

mens, auſquels mes occupations ordinaires ne me laiſſent gueres le loiſir de penſer. Je ceſſerois pourtant de les regarder avec la même negligence s'ils me procuroient quelquefois le plaiſir de vous aſſurer de l'eſtime avec laquelle j'ai l'honneur d'eſtre, Monſieur,

Voſtre, &c.

ENVOY
ſur le mot de la derniere Enigme du mois paſſé.

A Quelques Dames du quartier

Septembre 1714.

Je lûs hier le Mercure dernier ;
L'Enigme vint ; les Dames assemblées
De deviner le mot se firent un honneur ;
Et toutes s'empressant de dire leurs pensées,
Firent naître à l'envy l'éclatante rumeur
De tant de voix entrecoupées,
Que pendant quelque tems, je crus
Que l'on alloit deviner en

chorus.

Mes Dames, ſans tirer,
leur dis-je, à conſe-
quence,
Accordez-moy de grace, un
moment d'audiance:
O prodige étonnant, le beau
ſexe écouta
Fort bien repris-je alors,
le mot ſe trouvera
Dans le ſilence.

Le mot de la premiere étoit la Balle du Jeu de Paume. Les noms de ceux qui les ont deviné ſont, *Les petits yeux de*

Souris, les beaux yeux de Catin, l'oyſeau bleu, Cabricolet, la jeune veuve, la Précieuſe, les deux Tourterelles, & le veritable Amphitrion.

L'Auteur de l'Enigme ſuivante dit, que pour établir ſa réputation, il eſt bien aiſe qu'on ſçache que c'eſt luy qui l'a faite.

ENIGME.

Bien des gens ſe paſſent de moy,
Cependant je ſuis neceſſaire.
Ceux qui vous diront le

contraire

Ne ſont pas gens de grand alloy.

Je ne plais guere à la jeuneſſe,

A la bien élever, lorſque l'on s'intereſſe,

On la reprend ſouvent à mon ſujet.

Selon l'occaſion, j'ay la gauche, ou la droite,

C'en eſt aſſez, j'ay fini mon projet;

Si vous me devinez, vous ſerez bien adroite.

L'Auteur de celle-cy dit qu'il eſt ſi jaloux de ſa réputation, qu'il eſt bien aiſe qu'on ne ſçache pas que c'eſt luy qui l'a faite.

ENIGME.

JE ſuis un enfant de la terre
Que l'on forme à coups de marteau,
On me polit ſous le ciſeau,
Et je fais à l'acier une immortelle guerre.
Promethée ou Deucalion

M'arracherent jadis du
ſein de la matiere,
Et tirerent de moy, dit-on,
L'origine de la lumiere.
Je ne ſçay guere à quoy reſ-
ſemble ma couleur:
Mon pere eſt un brutal
dont la main me déchire,
Et c'eſt de mon être qu'on
tire
L'experience, l'art, l'éclat
& la chaleur.

Un prélude pour annoncer une Chanson faite sur une coquette doit-il être bien ſerieux. Non : Il n'en faut pas même là deſſus, diſent les connoiſſeurs ; comme les coquettes ne gardent aucune meſure avec leurs Amants, il ne faut ni ſcrupule, ni ceremonie pour les chanter.

CHANSON

dont les paroles sont de . .
& la Musique de M. Dubreüil de Vignancourt.

LE changement, Iris,
vous est si doux,
Que lorsqu'on est bien avec vous,
On n'ose s'en donner la gloire:
Celuy qui sçait vous arrester,
A si peu de temps pour le croire,

Qu'il n'en a pas pour s'en venter.

Voicy bien d'autres nouvelles, Messieurs, *Sçavants contre Sçavants, Lecteurs contre Lecteurs Combattent à l'envy pour le choix des Autheurs.*

Et quoyque je ne sois nullement interessé dans leurs querelles, si par hazard j'annonce quelque chose pour ou contre les uns & les autres, on me rend garant de ce que je ne debite tout au plus, que comme de froides nouvelles. Un

parti ſe forme pour moy, ſans que je ſçache ſeulement ſi j'ay des partiſans ; une autre ſçavante ligue s'éleve pour me détruire : d'un côté je trouve de l'indulgence & de l'appuy dans les eſprits, & de l'autre je me vois expoſé au reſſentiment de pluſieurs de ces fameux genies qu'une étude éternelle remplit tellement de la nature de la grandeur de leurs principes, qu'elle les enſevelit dans l'abîme de leurs meditations. Le tombeau de Boileau qu'on me donna le mois paſſé, & que j'ay mis

dans le dernier Mercure, m'a attiré cette fâcheuse affaire : mais si l'on me tient parole, je repareray ce coup autant qu'il est reparable, en donnant à son tour le Tombeau de Renard qu'on m'a promis. Voilà le vray moyen de me faire des ennemis des deux costez. Mais ce qui me console, c'est que les gens desintereſſez conviendront de ma bonne foy, & remarqueront que de toutes les affaires du monde, celle de faire un Livre dont je me mêle tous les mois, est justement celle dont je m'embaraſſe le

moins. Je ne ſonge en un mot qu'à divertir mes Lecteurs ſans entrer dans le détail des reflexions qu'on fait ſur les pieces que j'imprime. Il y a en verité dans ma façon d'écrire, bien de quoy ſcandaliſer des gens éclairez qui ſçavent preſque auſſi bien que moy (qui ay beaucoup de peine à debiter mon Livre) le cas qu'on fait du Mercure Galant: & je ſoutiens qu'il n'y a preſque perſonne dans aucune Académie du Royaume qui ne ſe crût deshonoré, ſi on l'accuſoit de l'avoir lû. Que cette averſion

pour mes *Ancestres* & pour moy, soit bien ou mal fondée, c'est de quoy, par exemple, je ne me soucie guere encore Il y aura toûjours parmi les esprits les plus subtils & les plus delicats, de sages Israëlites qui s'amuseront de la lecture de mes contes & de mes chansons; & je mettray, si je peux, tant d'enjoüement dans mon Livre, uniquement pour plaire aux Dames, que leur suffrage me dedommagera de l'indifference des hommes Quel projet! me dit un Druide, au maintien venera-

ble, & dont la contenance eſt ſi grave & ſi compoſée, qu'on diroit qu'il a toute ſa vie aſſiſté au banquet des ſept Sages, quel projet! Jeune homme, continuë t il, on vous ôtera vôtre Livre! Ce ſera, luy dis je, un grand malheur pour le Public, & beaucoup de peine épargnée pour moy; mais vous verrez que les Dames appelleront de vôtre Sentence comme d'abus, & qu'elles interpoſeront l'autorité de mes Superieurs pour me faire condamner à leur conter tous les mois mes raiſons, malgré

vous, malgré moy, & peut-être à la fin, malgré elles-mêmes.

Mais je ne ſonge pas que le Mercure s'avance, & que je n'ay pas encore dit un mot des nouvelles du mois. Bon! qu'importe, c'eſt un article que perſonne ne lit. Outre le Journal de Verdun, il y a tant de Gazettes & de Manuſcrits toutes les ſemaines, dont les circonſtances ſont ſi intereſſantes, & dont le ſtile eſt ſi beau, qu'on ne tient plus aucun compte des nouvelles du Mercure. Cependant il en faut abſolument

solument debiter, & ce Chapitre est aussi necessaire que celuy des Enigmes. Ainsi afin de commencer à en donner quelques-unes par ordre, je vais debuter par une Liste de tous les Deputez qui se sont assemblez à Bade pour le Congrez de la Paix generale qui vient d'y être signée par M. le Prince Eugene pour l'Empereur, & par M. le Maréchal de Villars pour le Roy.

NOMS

de Messieurs les Plenipotentiaires & Envoyez qui se sont trouvez au Congrez de la Paix à Bade, commencé le cinquiéme Juin 1714.

De la part de l'Empereur.

M Jean Pierre de Goës, Comte du Saint Empire Romain, Baron de Carlesberg à Monbourg, Seigneur à Razzenegg, Ebentalbach, Porhnstein, & Liebenfels, &c. Conseiller de Sa Majesté Imperiale

& Catholique, Gouverneur du Duché de Carinthie, Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire au Congrez de la Paix à Bade.

M. Jean Friderich, Comte de Scilern, &c. Conseiller & Assesseur de la Chancellerie de Cour, & Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Imperiale au Congrez de la Paix à Bade.

Du Roy de France.

M. François Charles de Vinthimille, des Comtes de Mar-

seille, Comte du Luc, Marquis de la Marthe, Lieutenant du Roy en Provence, Commandeur de l'Ordre de Saint Loüis, Gouverneur des Isles Porquerolles, Ambassadeur ordinaire de Sa Majesté aux Ligues Suisses & Grisons, & son Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire au Congrez de la Paix.

M Barberie, Seigneur de saint Contest, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, Maistre des Requestes ordinaire de son Hostel, Intendant de Justice, Police & Fi-

nances des trois Evêchez de Metz, Toul, & Verdun, au Pays de la Sarre & de l'Armée, Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire de Sa Majesté au Congrez de la Paix à Bade.

A

Son Alteſſe Monſieur.

Le Prince Henry d'Auvergne, Grand Prevoſt de Straſbourg.

B

De l'Electeur de Baviere.

M. le Baron de Malknecht

Miniſtre & Conſeiller d'Etat de ſon A. E. de Baviere.

De l'Eveſque de Baſle.

M Hauſt, Eveſque de Domitiopolis, Suffragant & Grand Doyen du Chapitre de Baſle.

Des Princes de Birkenfeld.

M. Simon, Conſeiller.

C

De l'Electeur de Cologne.

M. le Baron Kargde Be-

benbourg, Grand Chancelier & Premier Miniſtre de ſon A. E. Abbé du Mont de ſaint Michel en Normandie.

Son Alteſſe.

M. l'Abbé de Gonzague, Prince de Caſtillon, &c.

De Madame la Princeſſe, veuve de M. le Prince de Condé.

M. l'Abbé du Bos.

D

Du Marquis de Bade-Dourlach.

M. Stadelman.

E

De Madame la Duchesse d'Elbeuf.

M. le Comte Cremone, Gentilhomme de la Chambre de feu M. le Duc de Mantouë.

F

De la part des Etats Generaux des Provinces-Unies.

M. Jean-Louis Ronchel, leur Secretaire, Resident en Suisse.

G

G

Du Duc de Guastalla.

M. le Comte Loüis Cantani, Chambellan & Conseiller intime de S. A. S. Antoine Gonzague Duc de Guastalla & Sabionnette, &c.

De Gennes.

M. de Sorba, Ministre d'Etat & Resident ordinaire à Paris.

H

Du Landgrave de Hesse-Cassel.

M. le Baron de Malsbourg,

Septembre 1714. Z

Ministre & Conseiller Privé de M. le Landgrave de Hesse-Cassel.

Du Landgrave de Hesse-Darmstat.

M. de Mascowsky, Conseiller Privé & en même tems aussi Envoyé & Ministre Plenipotentiaire de S. A. S. le Duc de Saxe-Gotha, & des Princes & Etats Protestans du Cercle du Haut Rhin, &c.

M. le Landgrave Guillaume le jeune de Hesse-Rhinfels.

Des Chapitres de Hildesheim, & Spire.

M. le Baron de Twikel d'Havixbek, Chanoine des Cathedrales d'Hildesheim & Spire, Archidiacre à Goslar, Conseiller d'Etat de l'Evêché d'Hildesheim, Seigneur de Meubourg.

I

Du Prince d'Isenghein.

M. Sansot, Conseiller & Intendant dudit Prince.

Du Duc de Lorraine.

M. le Begue, Seigneur de Germini, & de Lhelod de Chantreine, &c. Conſeiller & Secretaire d'Etat, Garde des Sceaux de S. A. R. de Lorraine.

Du Chapitre de Liege.

M. le Baron de Vanſoul, Abbé de Damas, Chanoine du Chapitre de Liege.

De M. le Prince de Ligne.

M. Merode.

De Modene.

M. le Comte Jean François Bergomy, Gentilhomme de la Chambre, Conseiller d'Etat, Gouverneur de la Province de Garffagnane.

M. l'Abbé Giardini, Conseiller & Ministre d'Etat de son A. S. le Duc de Modene.

Du Duc de la Mirandole.

M. Regnault Dulioli, Noble de Bologne; Professeur public dans les Universitez de Bologne & Padouë.

Du Prince de Montbeliard.

M. Charles Leopold Lesperance, Baron de Sandersleben.

M. Julien-Guillaume de Siegman, Conseiller.

M. Jacques-Christophe Cuvier, Conseiller.

N

M. le Prince de Nassau Sigben.

M. Rivage.

O

Du Cardinal Orroboni.

Il P. Ludovico Maria Mauro de Chierici Regolari minori.

P

Du Pape.

M. le Comte Passionei, Reverendaire de l'une & l'autre signature, Prelat domestique

& Camerier secret de sa Sainteté, &c.

Du Roy de Prusse.

M. le Comte de Metternicht, Chambellan de sa Majesté Royale de Prusse, Envoyé à la Diete de l'Empire à Ausbourg.

Du Duc de Parme.

M. le Comte Octavio Saint Severin d'Aragon, Comte d'Oiza, Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. le Duc de Parme.

François Marie Spinola, Duc de saint Pierre, Prince de Molfeta, &c. Grand d'Espagne, Gentilhomme de la Chambre de S. M. C. & Grand Maistre de la Maison de la Reine Doüairiere, &c.

S

Du Roy de Sicile.

M. de Melarede, Ministre d'Etat de S. M. Sicilienne, Premier Président de la Chambre des Comptes de Turin.

De Spire.

M. Drieshe, Conseiller Aulique & Directeur de la Chambre des Finances de S. A. Monsieur l Evêque & Prince de Spire.

T

De l'Electeur de Treves.

M. de Umbscheinden, Conseiller Privé d'Etat de S. A. E. de Treves.

Du Grand-Maistre de l'Ordre Teutonique.

M. le Baron de Waldecker

Commandeur de Virnsberg & Wiſſembourg.

M. Veringen, Conſeiller de S. A. S.

W

Du Duc de Wirtemberg.

M. de Heſpen, Miniſtre d'Etat intime de Son A. S. Monſeigneur le Duc Regent de Wirtemberg.

Des Marquis Malaſpina de Mulezo & Madrignano.

M. l'Abbé Jean-Baptiſte Cioli.

NOUVELLES de ce qui se passe dans Barcelone, & la disposition des Troupes.

Du 21. Aoust.

Il y a dans cette Place 2000. hommes de Troupes reglées tant Infanterie que Cavalerie. Les Chefs des Rebelles sont le premier Villaroüel, le second c'estoit Poanton Lieutenant General, il est deserté, & son employ est encore vacant.

Il y a un Major General de Bataille qui s'appelle Jozepet. Celuy qui commande la Cavalerie est le Chevalier Romana, le Commandant de l'Artillerie est Baset qui est aussi Ingenieur en chef ; Bruno Torner est Capitaine de Bombardiers, & Pacheras est Capitaine des Mineurs.

Le Regiment de la Colonelle est composé de six Bataillons de 500. hommes.

Le nombre des Habitans qui prennent les armes & qui font actuellement le Service va à 3000. hommes qui sont

parmy les Troupes reglées ; & le Regiment de la Colonelle.

Les Places d'Armes ſont au nombre de trois ; la premiere s'étend depuis Sainte Catherine juſqu'à la Chapelle de Marcos, la ſeconde au Palais, & la troiſiéme à la Merced.

Ceux qui occupent la Demi-Lune de la porte neuve, ont actuellement un Renfort à ſaint Pierre & au Jardin de ce Convent.

Le renfort de la breſche eſt à la place de ſaint Pierre. Ceux

qui gardent la Demi-Lune de ſainte Claire ont le leur à la place de Lluy.

Celuy de la garde du Baſtion du Levant eſt à l'Aucata.

Dans l'écurie de l'Aucata, il y a toûjours cent chevaux de Piquet.

Dans le Jardin de Gury, il y a auſſi cens chevaux de Piquet hors la Ville le long de la Mer.

Le ſignal pour l'allarme c'eſt le roqueſin, lors duquel ils ſont tous obligez de prendre les armes, & ceux qui refuſent de marcher ſont pris & mis en priſon.

La coupure qui eſt derriere la breſche prend depuis la porte neuve juſqu'aux Potences ; l'on a abattu toutes les Egliſes & maiſons depuis ſaint Auguſtin juſqu'aux Boucheries.

Cette coupure eſt dans ſa perfection ; il y a une grande place d'armes, avec un grand foſſé de douze pieds de profondeur & dix de largeur. La muraille eſt de pierre & de terre d'argile ; l'on y a mis cinq pieces de canon ſur les deux coſtez chargées à cartouche.

Il y a dans la Place un Conſeil de guerre qu'on appelle *Junta magna*, où aſſiſtent le Gouverneur de la Province appellé Torrellas, qui eſtant fort âgé a pour Lieutenans Don Franciſco Sayol, Don Joſeph de Pinot, le Comte de Pononos, le Comte de Plazencia, le Marquis de Sermanat, Don Francisco Sivaller, & Don Emmanuel Ferrer.

Ceux qui ont ſoin de faire payer les Troupes, ſont Salvador Felice, Juan Llinas, Citoyen, Chriſtople Llado, le Docteur Monnar, Medecin,

Francisco Moscaro, Marchand aussi-bien que Joseph Durand, Muriano Durand, Comallas, Juan Albaret, & le nommé Fer. L'argent se prend par tout où l'on sçait qu'il y en a de gré ou de force, & ceux qui refusent de le donner sont pris & mis en prison.

Le nombre des blessez depuis qu'on bat en bresche peut aller à 600 hommes.

Le 14. Août le Comte Don Joseph Mira, Don Carlos Ribera, Don Magin Ninot, Don Francisco de la Ve-

ga, & le fils du Juge Salvador furent tuez; le fils aîné de Berardo avec deux fils de Llinas furent blessez.

Il y eût dans l'action du même jour 500. hommes tuez ou blessez.

A Gironne le 8. Septembre.

Par les Lettres du quatre, Monsieur, que je viens de recevoir du Camp devant Barcelone, j'apprend que les nouvelles batteries continuoient à tirer vivement pour ouvrir les nouvelles breches,

& qu'elles estoient presque en estat aussi bien que les Mines.

L'on me mande que M. le Maréchal de Berwick avoit fait sommer le 3. les Barcelonois pour la premiere & derniere fois ; ils répondirent qu'ils alloient assembler leurs Conseils, que cela seroit un peu long, mais qu'ils feroient leurs réponses Le 4 au soir elle n'estoit pas encore venuë. L'on continuë cependant de tirer de part & d'autre & l'on croit qu'ils ne se presseront pas de la faire, parce que le desordre que les eaux ont

fait à la tranchee & dans les Mines leur a donné de nouvelles esperances & relevé leur coura e; il est certain que la famine est dans cette Place, beaucoup de gens voudroient en sortir, mais M. le Maréchal de Berwick veut que l'on les y fasse rentrer & cela s'execute régulierement. Le 3. plus de 200 personnes entre lesquelles il y avoit beaucoup de femmes, parurent hors de la Ville pour sortir, en implorant la misericorde du Roy & criant vive Philippes V mais on les obligea à rentrer.

Il fait un temps si affreux depuis 10. ou 12. jours que toutes les tranchées ont esté inondées, & qu'il est entré beaucoup d'eau dans les Mines, ce qui retardera encore le Siege quelque temps.

Par des Lettres du 6. que je viens de recevoir de Mataro, l'on me mande qu'un Enseigne ayant deserré de la Place avec six soldats, avoit dit que le Conseil estoit encore assemblé; que l'on disoit que trois personnes avoient esté nommées pour aller parler à Monsieur le Maréchal de

Berwick, à ſçavoir le General de Bataille Joſeper, le Marquis de Tamarit, & le Comte de Placentia. Que l'on ne ſçavoit pas quel jour ce ſeroit; mais que s'il y avoit quelque retardement ce n'eſtoit qu'à cauſe du déſordre que l'on ſçavoit que les eaux avoient fait dans la tranchée & dans les Mines, ce qui leur avoit relevé le courage.

Quant à ce qui ſe paſſe dans le Pays du coſté de la Marine, le Village de Saint Hiſele a eſté pillé & entierement brulé, par le détachement de Mon-

sieur de Vallouïe qui estoit à Tordera ; & deux autres des Troupes d'Espagne qui s'y estoient joint Les Rebelles se sont appro hez aprés avoir abandonne Canet ; mais lors qu'ils sçûrent que l'on marchoit de ce coste là, ils firent la même manœuvre, ainsi la chose fut faite sans résistance.

C'est un Village situé dans un pays tres difficile prés de la Mer qui servoit de retraite & de magasin aux Rebelles dont ils faisoient continuellement porter des vivres à

Saint

Saint Paul & Canet pour Barcelone.

Monsieur de Vallouse a aussi fait bruler à son retour sept Barques de Barcelone avec leurs agrés qu'il trouva à Canet & à Saint Paul.

Pour ce qui est de la Montagne, Monsieur de Rauchop est toûjours avec un détachement du costé de Ripoüille, & Meragas, s'est retiré un peu plus loin du côté de la Puebla qui est à quatre heures de là.

Les Rebelles s'y estoient assemblez pour faire de nou-

veau ſoulever le pays ; mais comme l'on n'a ſçû depuis qu'ils avoient marché du côté de Manreſa , Monſieur de Bracamonté profite de ce temps là pour aller bruler de nouveau Arbucia où il y a un autre corps de Rebelles. Monſieur le Comte de Frenne a envoyé un détachement dans la Plaine de Vich , pour le favoriſer dans ſon expedition : c'eſt un endroit dans le Mouſigny qui eſt continuellement ſous les armes & qui ſert de retraite & de magaſin aux Rebelles.

Le deux de ce mois au matin trois Officiers de Cavalerie de la Ville vinrent au Camp comme deserteurs. M. le Marêchal de Berwick les interrogea, les fit garder à veuë, & ensuite embarquer pour Peniscola.

Le mesme jour deux un Capitaine de Volontaires du Marquis Delpoal deserta, & eût une longue conference avec M. le Mareschal qui le fit rester chez luy; l'on croit qu'il doit aller joindre quelqu'un des Camps volans detachez de l'Armée contre ces Rebelles.

Les nouvelles breches & les mines vont parfaitement bien, mais une grande pluye qu'il fit hier pendant dix à douze heures a inondé la plus grande partie de la tranchée, & sur tout mis beaucoup d'eau dans les mines, dont quelque partie s'eſt éboulée : on travaille à reparer les dommages, cependant ces orages réïterez cauſent du retardement. Les Aſſiegez pretendent avoir eventé la mine des Eſpagnols qui eſt ſous la courtine prés l'angle rentrant du Baſtion de la por-

te neuve. Mais on dit qu'elle n'eſt point endommagée, d'autant plus que l'on a pouſſé un rameau d'un autre côté; d'ailleurs on aſſeure que les breches dont le nombre augmente tous les jours, & qui quand cette mine n'y ſeroit pas feront encore 6. attaques, ſeront encore plus que ſuffiſantes, & tout ſe diſpoſe pour leſdites attaques. Les Dragons en auront une. M le Mareſchal fait faire des échelles, & l'on en a déja porté beaucoup avec un grand nombre de grenades aux dépoſts que l'on

a formez prés les débouchez marquez pour l'attaque des breches.

M. le Maréchal voulut bien les faire sommer hier 3 à 10. heures du matin avant de les exposer à un assaut general, ils répondirent qu'ils assembleroient leur conseil : une heure aprés ils demanderent si l'on souhaitoit pour ôtages des hommes de guerre ou de Magistrature, ajoûtant qu'ils ne pouvoient cesser de tirer, de maniere que le feu a toûjours continué de part & d'autre ; & quoyqu'il y ait prés

de 36. heures, il ne paroît pas qu'ils ayent encore fait de réponse. L'on asseure neanmoins qu'il est venu cette nuit deux Exprés avec des Lettres du sieur Villaroël qui ont fait éveiller Monsieur le Mareschal ; mais comme il a dit à tout le monde que ce n'estoit que des deserteurs, on a jugé qu'il vouloit qu'on ignorast le reste.

Le pain est tres rare & fort cher dans Barcelone, d'où les femmes viennent en grand nombre sur le bord de nos lignes pour tâcher d'en sortir,

mais M. le Maréchal a donné ordre par tout de les faire rentrer par force dans la Ville.

M. de Sardini Montriel, Lieutenant Colonel du Regiment de la Marine, homme tres estimé de toutes les manieres a eu ce matin une jambe emportée d'un coup de canon, & l'autre tres endommagée en descendant la tranchée.

Enfin aprés trois jours entiers pendant lesquels les Barcelonois ont fait plusieurs assemblées generales lesquelles auroient dû naturellement

finir pour envoyer les trois Deputez qu'ils avoient nommez dés le premier jour : le réſultat du tout a eſté que le nommé Jozeper General de Bataille dans cette Ville ayant demandé hier à parler à Monſieur le Chevalier d'Hasfeld qui eſtoit de tranchée, luy rendit pour réponſe que la Ville ne vouloit écouter aucunes propoſitions & luy demanda enſuite s'il vouloit quelque choſe de plus ; cela fini il luy conſeilla de ſe retirer promptement, & l'on recommença à tirer de part & d'au-

tres ; l'extravagance de cette réponse étant encore mieux marquée en Espagnol comme elle a esté faite, on en joint une copie à la presente.

La nuit du quatre au cinq les Assiegez firent une sortie par deux endroits du chemin couvert qui est prés de la Redoute de la Mer, ils tomberent sur les deux Compagnies des Grenadiers du Regiment d'Auvergne qui les chasserent & leur tuerent treize hommes ; mais des Officiers de ces deux Compagnies, il y en eut deux de bles-

fez, deux morts & vingt-un Grenadiers tuez ou blessez.

La nuit du cinq au six il fit une si grande pluye que ces inondations réïterées obligerent d'abandonner la Mine des Espagnols, celle du sieur de Lorme pouvant estre plus facilement réparée, on compte qu'elle sera en état au plus tard le neuf.

Il entra encore avant hier aprés midy dans Barcelone deux grosses Barques chargées de provisions à la veuë de toute l'Armée; on parle d'en armer vingt cinq ou tren-

te pour s'oppoſer à tous les petits Baſtimens qu'ils font entrer de cette maniere dans la Place.

Les Rebelles de la Montagne s'eſtant raſſemblez devant Manreze au nombre de plus de 4000. l'ont attaqué & même bleſſé à mort le Gouverneur ; mais les détachemens qui ſont toûjours en campagne s'eſtant réünis les en ont chaſſez.

Monſieur de Sardiny Lieutenant Colonel du Regiment de la Marine eſt mort des bleſſures dont on a parlé.

Respuesta à la proclama de la ciudad de Barcelona à la palabra alteniente General detrinxera Cavallero d'Hasfeld el dia 6. Setiembre 1714. segun que el general detrinxera hauia propuesto dias.

La ciudad ha hecho tres juntas a resuelto lo siguiente.

La ciudad noquiere admittir proposition alguna quiere V. E. algo Mas?

Le 7. de ce mois les Barcelonois firent la réponse suivante à la sommation qui leur avoit été faite deux jours avant.

Un Officier vint sur la bre-

che, & demanda à parler à l'Officier General commendant la tranchée, qui étoit M. le Chevalier d'Hasfeld, il luy lut la réponſe, contenant que la Députation de Barcelone faiſoit ſçavoir à M le Maréchal de Berwick qu'elle n'avoit aucune propoſition à faire ni à recevoir.

Le 11. on a donné l'aſſaut general ſans avoir pû ſe ſervir des Mines qui ſe trouvoient toutes noyées, & on s'eſt emparé de tous les trois Baſtions attaquez, & des retranchemens; les Barcelonois

estoient retranchez dans les maisons, & dans les ruës, & avoient demandé à capituler, sur quoy Monsieur le Mareschal de Berwick leur fit répondre qu'ils ne pouvoient demander autre chose que d'estre pris à discretion.

On en étoit là lors que M. le Duc de Mortemart est party. On attend la fin de cette affaire par M. le Marquis de Broglio.

M. de la Villemenu, Colonel d'Orleans a un coup de fusil au travers du corps.

M. de Tailleran la cuisse coupée.

M. d'Houdetot un coup de fusil dans l'aîne.

JOURNAL

de ce qui s'est passé à Fontainebleau jusques au 21. Septembre 1714.

Le Roy partit le 29. Aoust de Versailles pour aller coucher à Petitbourg. Madame la Duchesse de Berry estoit à son côté dans le fonds du carosse. Madame la Duchesse, & Madame la Princesse de Conti estoient sur le devant. Je ne feray pas le détail de Petitbourg,

Petitbourg, ni de la grande chere que Monsieur le Duc d'Antin fit au Roy, & à toute la Cour. Ce Seigneur a toûjours fait de même lorsque Sa Majesté luy a fait l'honneur d'y aller coucher. Le Roy partit le 30. aprés avoir entendu la Messe, & avoir diné. Sa Majesté fut escortée pendant le voyage, par les Gardes du Corps, les Gendarmes, les Mousquetaires, & Chevaux-Legers, jusqu'à Fontainebleau, où S. M. arriva le 30. à cinq heures du soir.

Le Vendredy 31. le Roy

alla à la chaſſe du Cerf. Tous les Seigneurs, & Dames de la Cour portoient l'habit du Cerf. Les Dames veſtuës en Amazones à cheval, & celles qui eſtoient en caléche, habillées en Siamoiſes. S. M. revint de bonne heure, & prit, aprés avoir changé de linge une cariole pour aller viſiter les réparations.

Le Samedy premier Septembre, il y eut aprés la Meſſe Conſeil de conſcience, où le R. P. le Tellier aſſiſta ſeul, & l'apreſdînée S. M. alla tirer. Ce même jour on

apprit la mort du Duc de Beauvillier.

Le Dimanche 2. il y eût Conſeil d'Etat, l'apreſdinée promenade Royale le long du Canal, ſur lequel on voyoit quatre Gondoles ſculptées & dorées que des Matelots veſtus de damas bleu, garni de galons, & franges d'or, faiſoient monter & deſcendre, à meſure que la caléche du Roy montoit & deſcendoit : cette caléche eſtoit entourée de tous les Seigneurs de la Cour à cheval, & ſuivie de pluſieurs caroſſes à 8. & à 6.

chevaux. Celuy de Madame la Princesse de Conty fille du Roy, de Monsieur le Cardinal de Rohan, & de Monsieur le Nonce étoient du nombre. Il y eût aussi pesche des Cormorans ; & au retour de la promenade, S. M. apprit à M. le Duc de Villeroy qu'elle avoit donné la place de Présidént du Conseil des Finances à M. le Maréchal de Villeroy son pere. Le mesme jour Monsieur le Duc d'Orleans arriva à cinq heures de Paris, & soupa avec le Roy qui a toûjours à sa droite Madame la Du-

cheſſe de Berry, à la gauche Madame. Monſieur le Duc d'Orleans à coſté de Madame la Ducheſſe de Berry, & Madame la Ducheſſe d'Orleans à coſté de Madame.

Le Lundy troiſiéme, il y eut Conſeil d'Etat, & on vit ce jour-là tous les Princes & Seigneurs de la Cour en habit du Cerf; ainſi que les Princeſſes, & Dames veſtuës en Amazones. S. M. alla l'apreſdînée à la chaſſe du Cerf, d'où Elle revint fort tard, parce qu'on en courut deux; M. l'Ambaſſadeur de

Sicile, M. le Nonce, M. le Cardinal de Rohan y allerent auſſi. M. le Cardinal del Giudice arriva ce ſoir de Paris.

Le Mardy quatriéme il y eut Conſeil des Finances. Les neveux de feu M. le Duc d'Hamilton furent preſentez au Roy & à Madame la Ducheſſe de Berry pendant ſa toilette. Le Roy augmenta ce jour-là les Gardes du Corps de cette Princeſſe de douze: cette troupe eſt une des plus belles qu'on puiſſe voir. Ils ſont veſtus de drap noir avec des Brandebourgs d'un galon

velouté, & une Bandoliere brodée d'argent avec un Ceinturon couvert d'un galon d'argent, ce qui fait un très-bel effet. Le Cardinal del Giudice qui avoit receu ordre du Roy son Maiſtre de retourner en Eſpagne, eût une longue conference avec le Roy dans le cabinet ; enſuite il y eût Conſeil des Finances. Le Roy alla tirer l'apreſdinée : ce ſoir-là au ſoupé du Roy il y eût les 24. violons, qui joints avec les baſſes de viole, les hauts-bois, flutes douces, & baſſons firent une tres belle ſym-

phonie à cauſe de la veille de la naiſſance de S. M. M. le Cardinal del Giudice s'y trouva, qui voulut embraſſer les genoux du Roy, lorſqu'il ſe leva de table ; mais S. M. le releva, & l'embraſſa. Cette Eminence étoit allée prendre congé de Madame la Ducheſſe de Berry, & de Madame l'apreſdinée, devant partir le lendemain matin en chaiſe de poſte pour Madrid.

Le Mercredy 5. il y eut Conſeil d'Etat, & l'apreſdinée promenade Royale le long du Canal. Monſieur le Duc d'Orleans

d'Orleans étoit à cheval à côté de la caléche du Roy, ainſi que tous les Seigneurs de la Cour. Il y eut grand nombre de Caroſſes à 8. & à 6. chevaux tant des Princeſſes que des Dames de la Cour. Les Gondoles monterent & deſcendirent ſur le Canal au lieu ordinaire, & il y eut une tres-belle pêche des Cormorans.

Le Jeudy ſixiéme il y eut Conſeil d Etat, & l'apreſdinée Sa Majeſté alla à la chaſſe du Cerf, Madame, Monſieur le Duc d'Orleans, Mademoiſelle de Charollois, Madame la

Marquise de Maillebois eurent place dans le Carosse du Roy. Madame la Duchesse de Berry alla aussi ce jour là se promener dans la Foreſt, elle fit entrer dans son Carosse Mesdames les Marquises de Mouchi, de Parabere, & de Pons; elle étoit escortée de ses Gardes du Corps. Cette Princesse n'assiste à aucun spectacle public à cause du duëil.

Le Vendredy septiéme il y eut Conseil de conscience. Le même jour M. le Nonce, & Messieurs les Ambassadeurs de Sicile & d'Holland allerent

à la toilette de Madame la Ducheſſe de Berry, où le cercle fut tres beau. L'apreſdinée Sa Majeſté alla tirer, & il y eut chaſſe du Cerf avec l'équipage de Mr le Duc d'Enguien.

Le Samedy huitiéme jour de la Nativité de la Vierge, Monſieur l'Ambaſſadeur d'Hollande, & Mademoiſelle ſa fille allerent à la toilette de Madame la Ducheſſe de Berry. Monſieur le Marquis de la Vrilliere, & Monſieur le Comte de Pontchartrain y allerent auſſi faire leur cour. A 2. heures & demie le Roy

se rendit à la Tribune de la Chapelle, accompagné de Madame la Duchesse de Berry, de Madame, & de Monsieur le Duc d'Orleans pour y entendre les Vespres qui furent chantées par la musique. Le Roy s'assit sur un fauteüil. Madame la Duchesse de Berry étoit assise auprés de S. M. ensuite Madame & Monsieur le Duc d'Orleans estoient de l'autre costé. Voicy le nom de ceux qui eurent l'honneur d'y estre assis. Sur la droite du Roy estoient assis M. le Cardinal de Rohan,

Grand Aumônier, M. l'Abbé de Choiſeul, M. l'Abbé d'Entragues Aumôniers du Roy, & le R. P. le Tellier. Sur la gauche étoient aſſis M. l'Abbé de Caſtres, M. l'Abbé de Rouget, & M. l'Abbé Davejan, Aumôniers de Madame la Ducheſſe de Berry. M. l'Abbé de Magnas, M. l'Abbé de Verthamont, Aumôniers de Madame y eſtoient de même que M. l'Abbé Malet Aumônier de Monſieur le Duc d'Orleans. Derriere le faureüil du Roy eſtoit aſſis M. le Duc de Villeroy, Capitaine des Gar-

des. Derriere Madame la Duchesse de Berry, M. le Marquis de Coëtenfo son Chevalier d honneur, Madame la Duchesse de S. Simon la Dame d honneur, & Madame la Marquise de la Vieuville sa Dame d'atours. Derriere Madame estoit assise Madame de Châteaurieri; & derriere Monsieur le Duc d'Orleans, M. le Marquis d'Estampes son Capitaine des Gardes. Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conty, & Mademoiselle de Charollois estoient dans une des niches. Le mê-

me jour S. M. entendit le Salut à six heures du soir.

Le Dimanche neuviéme il y eut Conseil d'Etat. Madame l'Ambassadrice d'Hollande, & Mademoiselle sa fille allerent à la toilette de Madame la Duchesse de Berry où le cercle étoit rempli des plus grands Seigneurs & Dames de la Cour. Il y eut ce jour-là promenade Royale; il y avoit plus de 100. carosses à 8. ou à 6 chevaux. Ceux de Madame la Princesse de Conti fille du Roy, de Monsieur le Nonce, de Monsieur le Car-

dinal de Rohan; ceux de M. l'Ambaſſadeur d'Hollande, dans l'un deſquels il étoit avec Madame l'Ambaſſadrice, & Mademoiſelle ſa fille aînée, & dans l'autre le reſte de ſa famille. Celuy de l'Ambaſſadeur de Sicile. Il y avoit un nombre infini d'étrangers qui conviennent qu'on ne voit rien dans l'Europe de plus beau: en effet, rien n'eſt plus grand que de voir de deſſus le Tibre, le Roy deſcendre le long du Canal avec toute ſa Cour. Il n'eſt point de plus beau coup d'œil que cette va-

rieté : d'un costé sur le Canal quatre Gondoles dorées qui voltigent ; & de l'autre ce mélange de Seigneurs à cheval, de carosses, & de peuple. L'Electeur de Baviere arriva à neuf heures du soir.

Le Lundy dix l'Electeur entendit la Messe du Roy ; il y eut ce matin Conseil des Depêches, & l'apresdinée pour la premiere fois Conseil des Parties. S. M. alla aprés le diné à la chasse du Cerf. Tous les Princes & Seigneurs portoient l'habit du Cerf, de même que les Princesses, &

les Dames vestues en Amazones, & à cheval. L'Electeur, M. le Prince Ragotzi, M. le Nonce, M le Cardinal de Rohan, de même que tous les Ambassadeurs y allerent aussi avec un nombre infini d'étrangers : il y avoit plus de 1000 chevaux, dont il y en avoit 200. de main qui sont au Roy, que des Palefreniers menoient, qui étoient couverts de caparassons tout brodez d'or ; il y avoit aussi plus de deux cent carosses ou calèches.

Le Mardy onze il y eut

Conseil des Finances aprés la Messe du Roy, & l'apresdinée Conseil d Etat Les Princes allerent avec plusieurs Seigneurs à la chasse du Sanglier.

Le Mercredy douze M. le Marquis du Luc, fils de M. le Comte du Luc, Ambassadeur en Suisse, arriva à huit heures du matin de Bade, & porta la nouvelle de la signature de la Paix generale. Ce Seigneur, aprés le levé du Roy, fut presenté par M. le Marquis de Torcy, & entra avec S. M. dans le cabinet; il y eut ensuite Conseil d'Etat: le même

jour M. le Duc d Enguien alla avec plusieurs Seigneurs à la chasse du Cerf, & le Roy alla tirer l'apresdinée.

Le Jeudy treize on chanta à la Messe du Roy un motet de la composition de M. Dubuisson ; il y eut Conseil d'Etat, & symphonie au diné du Roy, qui alla immediatement aprés à la chasse du Cerf : Madame, Monsieur le Duc d'Orleans, Mademoiselle de Chartrois, Mesdames de Maillebois, de Rupelmonde, & de S. Germain étoient dans le carosse de S. M. Tous les Prin-

ces, & Seigneurs de la Cour y allerent auſſi; les Princeſſes & Dames veſtuës en Amazones à cheval, & celles qui étoient en caléches en Siamoiſes. L'Electeur, M. le Cardinal de Rohan, M. le Prince Ragotzi, M le Nonce, tous les Ambaſſadeurs & Envoyez eſtoient du nombre. Il y avoit plus de 1000. chevaux, ſans compter les caroſſes, caléches, brelines, phaëtons, & guinguettes ou chaiſes, qui étoient toutes d'une tres-grande beauté. Il y avoit plus de 300. chevaux de main du Roy avec

des caparaſſons tout brodez d'or. On prit deux Cerfs. Au retour on fit la curée à huit heures & demie devant S. M. pendant que 60. ou 80. cors ſonnoient, & que 180 chiens eſtoient aprés le Cerf qu'on avoit coupé en morceaux, tout cela à la lueur de 100. flambeaux portez par des Palefreniers qui bordoient toute l'allée Royale.

Le Vendredy quatorze il y eut Conſeil de Conſcience. M. le Cardinal de Rohan, M le Prince de Rohan, M. le Prince d'Eſpinoy, & M. le

Prince de Soubite allerent à la toilette de Madame la Duchesse de Berry luy presenter à signer le Contrat de Mariage de M. le Prince de Soubise avec Mademoiselle d'Elpinoy, que cette Princesse signa : M. le Duc d'Enguien alla ce jourlà à la chasse du Sanglier ; & on en prit deux ; le Roy alla tirer l'apresdinée.

Le Samedy dix huit il y eut Conseil des Finances, M. le Duc & M. le Comte de Toulouse allerent à la chasse du Cerf L'apresdinée S. M. travailla avec M. Voisin.

Le Dimanche seize il y eut Conseil d'Etat. M. le Cardinal de Polignac, M. l'Archevêque de Lyon, M. le Duc de la Tremoille, M. l'Ambassadeur de Malthe, allerent à la toilette de Madame la Duchesse de Berry, où le cercle des Dames fut des plus brillans : il y eut Conseil d'Etat l'apresdinée.

Le Lundy dix-septiéme le Roy prit medecine. M. le Duc d'Enguien alla à la chasse du Sanglier, il en prit deux, il y eut ce jour là Conseil des Parties le matin ; & l'apresdinée,

dinée Conseil d Etat.

Le Mardy dix huitiéme il y eut Conseil des Finances ; & l'aprésdinée chasse du Cerf. Tous les Princes, Princesses, l'Electeur, les Ambassadeurs y allerent aussi ; & au retour on fit la curée en presence du Roy, de l'Electeur, de M. le Duc d'Enguien, de M. le Comte de Charollois, & de tous les Seigneurs de la Cour.

Le Mercredy dix neuviéme on chanta à la Messe du Roy un Motet de la composition de M. la Loüette : il y eut Con-

ſeil d'Etat, & M. le Maréchal de Villeroy y entra pour la premiere fois en qualité de Miniſtre. Le Roy alla tirer l'apreſdinée, & à ſon débouté M. le Maréchal de Villars arriva de Bade, à qui S. M. demanda; *ſi tout eſtoit fini, oüy Sire*, répondit ce Maréchal, *la Paix Generale eſt ſignée; & le Prince Eugene m'a aſſuré qu'Elle ſeroit durable.*

Le Jeudy vingtiéme il y eut Conſeil d'Etat, une tres belle ſymphonie au dîné du Roy, qui alla à la chaſſe du Cerf, de même que l'Electeur, tous

les Princes, Seigneurs & Dames de la Cour.

On joüe un tres-gros jeu tous les jours chez l'Electeur.

AVIS.

On a fait courir le bruit à Paris que M. de Woolhouse Gentilhomme & Oculiste Anglois, estoit mort depuis deux mois, tant à cause qu'il a changé de quartier qu'à cause d'une maladie dangereuse, dont M. Geoffroy, Professeur en Medecine, la entierement gueri; mais ce bruit est mal fondé; & il avertit le

Public qu'il a demeuré cy devant pendant bien des années au Faux-bourg Saint Germain ; & qu'il demeure presentement au College de l'Ave-Maria vis à vis le petit Portail de Saint Estienne du Mont ; prés Sainte Genevié-ve. Il pratique trente trois diffe-rentes operations manuelles sur les yeux : & il remedie par des medicamens, doux, prompts & surs, à tous les autres maux gue-rissables de la veuë, entre les cens soixante & treize maladies diffe-rentes, qui peuvent attaquer l'œil. Il donnera une liste des per-sonnes qu'il a gueri à Paris, à tous ceux qui la souhaiteront.

AUTRE AVIS de grande conſequence.

Le ſieur Godebeult le fils, Marchand Tailleur, demeurant ruë Tirechappe, du côté de la ruë Betizi, à l'Enſeigne du Point du jour, quartier de la ruë de la Monnoye, avertie le Public qu'il fait & fournit toutes ſortes d'habits & ſurtouts tant brodez que gallonez & unis : il habille Regimens & Livrées, il troque toute ſorte de Garderobe, & enfin il habille à l'année de toutes façons, proprement, magnifiquement & à juſte prix.

On a imprimé depuis peu à Paris deux Livres Nouveaux, dont l'un a pour titre l'Hiſtoire des quatre Cicerons, & l'autre l'Hiſtoire des Campagnes de S. A. S. Monſeigneur le Duc de Vendoſme. Je donneray le mois prochain un extrait de ces deux Livres. Ils ſe vendent au Palais chez Pierre Huet, ſur le ſecond Perron de la Sainte Chapelle au Soleil levant.

Voicy une petite Piece que je viens de recevoir de la main d'un de mes amis, il m'aſſeure qu'elle n'eſt point ancien-

ne, cependant elle ne m'a point du tout l'air moderne : quelque âge qu'elle ait, ceux qui ne l'ont point veuë seront bien aise de la voir, & ceux qui l'ont leuë, ne seront pas fâchez de la relire encore.

UN ruisseau m'endormoit en tombant dans la Seine, Mille oiseaux m'éveilloient, & ranimoient ma veine, Une aurore naissante éclairoit un chemin,

D'où le Zephire & Flore
avec leur douce haleine
Faisoient neiger sur moy
la rose, & le jasmin.
J'apperçus tout à coup la
beauté que j'adore.
J'oubliay les ruisseaux,
Je ne vis plus d'oiseaux,
Je ne vis plus d'aurore;
De roses, de jasmins, de
Zephire, ny de Flore.

J'ay

J'ay vû l'heure que j'allois estre obligé de donner ce mois-cy un Mercure defiguré. L'article des Mariages qui est le plus beau & le meilleur du Livre a pensé n'y pas estre, par la negligence de mon Genealogiste. Je suis si piqué contre luy, que je ne peux m'empescher de vous l'annoncer, Messieurs, comme un des plus extraordinaires mortels qu'il y ait au monde : c'est en un mot un vray Democrite qui se moque de tout, de ses Genealogies, de sa propre personne, de mon Mercure &

de moy. Jugez s'il a tort, & liſez à bon compte l'hiſtoire des Mariages qu'il vient de m'envoyer.

Jacques Papillon, Secretaire du Roy, fils de M. Papillon, épouſa le 30. Aouſt Damoiſelle Renée-Françoiſe Feydeau, fille de feu Meſſire Charles Feydeau, Capitaine au Regiment de Champagne, & de Dame Marie Anne du Pleſſis, petite fille de Pierre Feydeau, Seigneur de Vaugien, Secretaire du Roy, Receveur general des Gabelles à Paris, & de Catherine Vi-

vien, & arriere perite fille d'Antoine Feydeau reçû Conseiller au Parlement de Paris en 1573. & d'Ester Baillif. Ledit Antoine Feydeau, fils de Guillaume Feydeau mort le 15. Avril 1577. & enterré à saint Mederic où se voit son Epitaphe. Feu M. Feydeau pere de Mademoiselle Feydeau qui vient de se marier, avoit fait ses preuves pour l'Ordre de Malthe, & elles avoient esté admises. Cette famille s'est alliée à celles de Mesmes, d'Hennequin, le Camus, Maupeou, Montholon, le Febvre

d'Eaubonne, Voiſin, Roüillé de Meſlay, de Machault, & à la Maiſon de Daillon du Lude.

Meſſire Jean-Auguſte le Rebours, Conſeiller au Parlement, fils de Meſſire Claude le Rebours, Seigneur de ſaint Mars, Conſeiller d'honneur au Parlement, & de Dame Jeanne Pantin de la Guerre, épouſa le trois Septembre Marie-Loüiſe Chuberé, fille de Pierre Chuberé, Avocat au Parlement, Banquier Expeditionnaire en Cour de Rome, & Secretaire du Roy, & de Marie Regnault ſa ſeconde fem-

me. M. le Rebours eſt couſin germain de M. Alexandre le Rebours Intendant des Finances, & de Dame Elizabeth-Thereſe le Rebours, femme de Meſſire Michel Chamillart, cy devant Miniſtre & Secretaire d'Etat, Controlleur General des Finances, Commandeur & Grand-Treſorier des Ordres du Roy, & ils ſont tous trois petits enfans d'Alexandre le Rebours, Seigneur de Bertherandfoſſe, Préſident de la Cour des Aides, fils de Guillaume le Rebours, Seigneur de Bertherandfoſſe, Pré-

ſident de la Cour des Aides, & Conſeiller d'Etat, lequel étoit fils de Germain le Rebours, Seigneur de Bertherandfoſſe, l'un des plus celebres Avocats du Parlement de Paris, & le plus employé de ſon temps.

M. le Comte de Roucy, Meſtre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, épouſa le 4. Septembre Damoiſelle.... Huguet, fille d'Alphonſe Denis Huguet, Conſeiller au Parlement, & de Marguerite de Turmenyes, & petite fille de Simon Huguet mort Secretaire du Roy en 1691. ſorty d'u-

ne famille de la Ville d'Orleans, où elle subsiste encore à present. M. le Comte de Roucy est fils de Messire François de la Rochefoucaud de Roye, Comte de Roucy, Lieutenant General des Armées du Roy, cy devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecossois, & de Dame Catherine Françoise d'Arpajon, fille de feu M. le Duc d'Arpajon, petit fils de Frederic-Charles de la Rochefoucaud de Roye, Comte de Roye & de Roucy, Lieutenant General des Armées du Roy de France, Ma-

réchal de Camp General des Troupes du Roy de Dannemarck, & Chevalier de son Ordre de l'Elephant ; & de Dame Isabelle de Durfort-Duras, arriere petit fils de François de la Rochefoucaud de Roye Comte de Roucy ; & de Dame Julienne Catherine de la Tour en Auvergne. Ledit François de la Rochefoucaud fils de Charles de la Rochefoucaud de Roye, Comte de Roucy ; & de Claude de Gontheau de Biron, & petit fils de François de la Rochefoucaud troisiéme du nom

Comte de la Rochefoucaud Prince de Marsillac, Chevalier de l'Ordre du Roy, Capitaine de 50. Hommes d'Armes de ses Ordonnances; & de Charlotte de Roye sa seconde femme Comtesse de Roucy, sœur puisnée d'Eleonore de Roye, femme de Louis de Bourbon Prince de Condé. La Maison de la Rochefoucaud, l'une des plus illustres du Royaume, descend de Foucaud Seigneur du Chasteau de la Roche en Angoumois, dit depuis, de la Rochefoucaud, vivant vers l'an 1000. & elle

s'eſt toûjours alliée aux plus grandes Maiſons. Voyez la Genealogie de cette Maiſon dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.

M. le Prince de Soubize fils de M. le Prince de Rohan, Lieutenant General des Armées du Roy, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de ſa Garde, Gouverneur de Champagne, & de Brie; & de Dame Marie-Anne-Geneviéve de Levis de Vantadour, a épouſé Mademoiſelle de l'Eſpinoy, fille de feu Meſſire Loüis de Melun, Prince de

l'Eſpinoy, & de Dame Eliſabeth de Lorraine Liſlebonne. La Maiſon de Rohan eſt une des plus illuſtres de la Province de Bretagne ; & elle eſt connuë depuis l'an 1100. que vivoit Alin premier du nom, Vicomte de Rohan. M. le Prince de Guimené en eſt l'aîné, & il a pour cadets Meſſieurs les Princes de Soubize : les Seigneurs du Poulduc dans l'Evêché de Vannes, ſubſiſtant encore à preſent en Bretagne ſont auſſi de cette Maiſon, comme on le peut voir à la fin de l'Hiſtoire du Maréchal de

Guebrian par le ſieur le Laboureur ; voyez auſſi pour cette genealogie, la nouvelle édition de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne au Chapitre des Maréchaux de France ; de même que pour la genealogie de la Maiſon de Melun qui eſt auſſi une des plus illuſtres & des plus anciennes du Royaume.

Meſſire Mathieu de Montholon Conſeiller au Grand Conſeil, fils de Meſſire Mathieu de Montholon Conſeiller au Chaſtelet ; & de Marie Ravier, a épouſé le Sep-

tembre Damoiſelle Clotilde le Doux de Melleville, fille de feu Claude le Doux, Seigneur de Melleville, Conſeiller au Parlement ; & de Françoiſe Nau, petite fille de Claude le Doux Seigneur de Melleville, mort Conſeiller au Parlement en 1652. & arriere petite fille de Claude le Doux Seigneur de Melleville Maiſtre des Requeſtes ordinaire de l'Hôtel du Roy en 1617. lequel eſtoit fils de Jean le Doux Seigneur de Melleville, Preſident, Lieutenant General Civil & Criminel de la Ville

d'Evreux, d'où cette famille eſt originaire. M. de Montholon eſt frere puiſné de Meſſire François de Montholon Inſpecteur General de la Marine & des Galeres, marié depuis peu à Mademoiſelle de Novion, fille de M. le Preſident de Novion ; & il a pour triſayeul Meſſire François de Montholon Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers fait Garde des Sceaux de France l'an 1542. & qui eut entre autres fils François de Montholon Seigneur d'Aubervilliers, auſſi Garde des Sceaux de France

en 1588. Voyez pour la genealogie de cette famille qui eſt originaire de la Ville d'Autun, l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne au Chapitre des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France.

Meſſire... de Lataignant, Conſeiller au Parlement, fils & petit fils de Meſſieurs de Lataignant Conſeiller au Parlement, a épouſé Mademoiſelle Miotte, fille de M. Miotte Greffier du Conſeil.

MORT.

François Bernard, Seigneur d'Aigrefain, mourut le 13. Septembre, laissant des enfans de Dame . . . Pujol sa femme qu'il avoit épousé depuis peu d'années, fille de Jacques Pujol Avocat au Conseil, & d'Elisabeth Charon de Monceaux. Il estoit fils de Charles Bernard, Seigneur d'Aigrefain & du Chemin en Brie, Secretaire du Roy en 1659. & favory de M. Fouquet Sur Intendant des Finances, & petit fils de Loüis

Louis Bernard sieur Duche-
min Secretaire de la Cham-
bre du Roy & du Maréchal
du Boisdauphin, mort en
1623. & enterré dans l'Eglise
de Neumoustier en Brie.

APOSTILLE.

La Ville de Barcelone est
enfin prise, & renduë à dis-
cretion. Je donneray le mois
prochain un Journal histori-
que de tous les grands évene-
mens de ce Siege.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPRIMÉ

Septembre 1714.

TABLE.

Avant-Propos. 3

Histoire. 9

Feste que les Espagnols ont retenu des Grecs & des Romains pour celebrer la naissance de leurs Rois. 83

Discours sur l'origine du mois. 87

Acrostiche de Loüis le Grand, &c. 95

Traité des Acephales, *ou des hommes sans tête.* 98

Si S. Auguſtin en a vû. 103

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

Enfants nés ſans tête. 109
Par où l'enfant ſe nourrit avant que d'être né. 115
Article que Perſonne ne lira. 117
Copie d'une Lettre ſinguliere écrite du Pardo le 15. Aouſt. 122
Nouvelles. 125
Diſcours des Deputez de la Province de Languedoc au Roy. 133
A Monſeigneur le Dauphin. 141
Verſion paraphraſée de la 29^e. Ode du 3^e. Livre d'Horace adreſſée à Mecenas, qui commence par Tyrrhena Regum progenies. 147

TABLE.

Avis utile aux Mathematiciens. 169

Paralelle de M. Devizé & de M. de la Bruyere. 173

Critique d'un distique de Cenreüil à l'occasion du Portrait du Roy gravé par de Lincks d'aprés le sieur de la Haye. 175

Remarque d'hazard sur la petite Comedie des Festes du Cours que M. Dancourt vient de mettre au Theatre. 177

Article pour la Province qui contient le Prologue & les Divertissements des Festes du Cours. 182

TABLE.

Chapitre où en attendant les conclusions de la Paix generale, l'Auteur du Mercure declare la guerre à l'Auteur du Journal de Verdun. 197

Relation d'une Feste galante que M. Desmolieres a donné à Chinon pour celebrer le retour de la Paix. 203

Etrange avanture arrivée à Venise au Curé de S Mathias accusé d'entretenir des correspondances criminelles en France, & sa justification. 207

Article des Morts. 217

Reflexions inutiles. 233

Lettre de M. P. à l'Auteur. 236

TABLE.

Envoy sur le mot de la derniere Enigme du mois passé. 241

Enigmes. 244

Chanson.. 249

Trés-beau raisonnement de l'Auteur. 250

Liste des noms de Messieurs les Plenipotentiaires assemblez à Bade pour le Congrez de la Paix generale. 258

Nouvelles de ce qui se passe dans Barcelone, & de la disposition des Troupes depuis le 21. Aoust jusqu'à present. 276

Journal de ce qui s'est passé à Fontainebleau jusqu'au 20. Septembre. 304

TABLE.

Avis. 331

Poësie Galante de N.* 335

Mariages. 338

Mort. 352

Apostille. 353

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

Avis pour placer la Figure.

L'air doit regarder la page 248